



## **Rapport annuel Accessibilité 2023**

<b>Rapport annuel Accessibilité 2023</b>	<b>0</b>
1. Données générales	4
1.1 Chiffres-clé autour du handicap	4
1.2. La ville de Rezé	5
1.2.1. Rezé en quelques chiffres	5
1.2.2. Informations administratives	5
1.3. La commission communale pour l'accessibilité de la ville de Rezé	5
1.3.1. Rappel du rôle de la commission communale pour l'accessibilité	5
1.3.2. L'activité de la commission pour l'année 2023	6
1.3.3. Les élus municipaux de la commission	8
1.3.4. Les représentants associatifs de la commission	8
1.3.5. Les représentants individuels de la commission	8
2. Travaux de mise en accessibilité réalisés en 2023 (voirie, espaces publics)	9
3. Travaux de mise en accessibilité des bâtiments	11
3.1. Le groupe scolaire Port au Blé	12
3.2. Le groupe scolaire Jean Jaurès	12
3.3. Site de la Quératière	12
3.4. La maison des îles	12
3.3. L'école élémentaire Château sud + le CSC	13
3.4. Le CLSH de la Robinière	13
4. L'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la ville	14
4.1. Les données chiffrées	14
4.1.1. Ratio par tranche d'âges	14
4.1.2. Ratio femmes/hommes	15
4.1.3. Répartition temps complet/temps non complet des travailleurs BOE	15
4.2. Les actions mises en œuvre	15
4.3. L'évolution professionnelle des agents RQTH et BOE	16
5. Les actions de formation des agents de la Ville	16
6. Action sociale	17
6.1. Le CCAS	17
6.2. Convention CCAS et MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	17
7. Petite enfance, scolarisation, temps périscolaire des enfants en situation de handicap et entrée jeunes	18
7.1. La petite enfance	18
7.1.1. Détail des accueils :	18

7.1.2. Évolution des accueils d'enfants porteurs de handicap dans les structures petite enfance.	19
7.2. La scolarisation des enfants en situation de handicap pour l'année 2022/2023	19
7.2.1. Enfants scolarisés au sein d'un organisme d'enseignement primaire public et privé	19
7.2.2. Enfants scolarisés au sein d'établissements spécialisés	19
7.3. L'accueil des enfants sur les temps périscolaires	20
7.3.1. Effectifs écoles publiques	20
7.3.2. Actions développées en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap	20
7.3.2.1. L'inclusion des enfants comme priorité	20
7.3.2.2. Les animateurs accompagnants	20
7.3.2.3. Sensibilisation et formation des agents	22
7.3.2.4. Outils et matériel	22
7.3.2.5. Cours d'école nature, égalitaires et inclusives	23
7.3.2.6. Sensibilisation au handicap auprès des enfants	23
7.3.2.7 Communication	24
7.3.2.8 Étude	24
8. Culture et loisirs	25
8.1. École de Musique et de Danse	25
8.1.1. Accueil d'élèves dans les activités de l'école de musique et de danse	25
8.1.2. Continuité du cours handidanse	25
8.1.3. Continuité des séances « corps, mouvement, expressions » avec des patients de l'hôpital St Jacques	25
8.1.4. Continuité des séances « découverte musicale » avec des patients de l'hôpital du Bas Landreau	25
8.1.5. Poursuite et restitution du projet « Ribambelle » lors de la soirée Hors Nome	25
8.2. Médiathèque Diderot	27
8.2.1. Accessibilité de l'équipement (le bâtiment et ses abords)	27
8.2.2. Accessibilité des collections et des services	28
8.2.3. Médiation et programmation d'actions culturelles	30
8.2.3.1. Accueils de groupes	30
8.2.3.2. Programmation culturelle	31
8.2.3.3. Actions hors les murs/ aller vers...	32
8.2.3.3.1. ...en direction des personnes âgées	32
8.2.3.3.2. ... en direction des personnes éloignées de la médiathèque	32
8.2.4. Accueil général et compétences des agents	33
8.2.5. Collaboration professionnelle/ partenariats professionnels	33
8.3. Service Patrimoine et archives	34

8.4. La Soufflerie	34
8.5. L'ARPEJ	37
8.5.1. Les actions menées	37
8.5.1.1. L'équipe	37
8.5.1.2. Mise en place d'outils	37
8.5.1.3. Collaboration et partenariat	37
8.5.1.4. Présence des enfants	37
8.5.2. Enfants accueillis sur l'année 2023	38
8.5.2.1. Accueil des enfants dans les structures	38
8.6. Service Accompagnement des Transitions/ Maison du Développement Durable	39
8.7. Les Centres Socioculturels	40
8.7.1. CSC Jaunais et Blordière	40
8.7.2. CSC Loire et Seil	40
8.7.3. CSC Ragon	41
9. Le sport	41
9.1. Créneaux mis à disposition	42
9.1.1. Les équipements intérieurs	42
9.1.2. Les équipements extérieurs	45
9.2. Création d'un terrain de Cécifoot	46
9.3. Autres actions	47
10. L'accessibilité aux évènements	48
10.1. Tour de Rezé	48
10.2. Vœux	49
10.3. Fête nationale	49
10.4. Forum des associations	49
11. La communication et le dialogue citoyen	50
11.1. Communication écrite	50
11.2. Communication numérique	51
11.3. Dialogue citoyen	52
Conclusion	53
Glossaire	54

# 1. Données générales

## 1.1 Chiffres-clé autour du handicap

À l'échelle du département de Loire Atlantique \* :

**114 092 personnes** bénéficient d'au moins un droit en cours auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), soit 8% de la population départementale. Il s'agit d'une **augmentation de 70% des bénéficiaires entre 2012 et 2022.**

- **Répartition par âge :**

- Les 0 à 19 ans : 10%
- Les 20 à 39 ans : 13%
- Les 40 à 59 ans : 36%
- Les 60 ans et + : 41%

- **Part des allocataires en fonction du type de droit**

(Chaque allocataire peut avoir plusieurs droits en cours)

- ✓ **Répartition des droits pour les moins de 20 ans :**

- **74 %** : orientation scolaire et droits associés
- **52%** : AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) soit 1,7 % des moins de 20 ans
- **44%** : orientation en établissements médico-sociaux enfant
- **20%** : carte mobilité inclusion priorité/ invalidité
- **11%** : carte mobilité inclusion stationnement
- **9%** : RQTH ((reconnaissance qualité travailleur handicapé)
- **8%** : transport scolaire
- **7%** : PCH (prestation de compensation du handicap)
- **2%** : autres droits (AAH, orientation professionnelle...)

- ✓ **Répartition des droits pour les 20 ans et plus :**

- **55%** : carte mobilité inclusion priorité/invalidité
- **52%** : RQTH (reconnaissance qualité travailleur handicapé), soit 6,4% des 18-64 ans
- **39%** : carte mobilité inclusion stationnement
- **30%** : AAH (allocation adulte handicapé) soit 2,9% de la population des 20 ans et plus  
prestation de compensation du handicap
- **12%** : orientation et formation professionnelle
- **9%** : PCH (prestation de compensation du handicap)
- **7%** : orientation en établissements sociaux et médico-sociaux adulte
- **1,2%** : autres droits (transports et orientation scolaires, AEEH, orientation en établissements sociaux et médico-sociaux enfant...)

*\*Chiffres issus de l'observatoire du département de Loire Atlantique – données 2022 publiées en février 2024 ([Repères chiffres clés - Quelles sont les personnes en situation de handicap en Loire-Atlantique ? - observatoire.loire-atlantique.fr](#))*

## 1.2. La ville de Rezé

### 1.2.1. Rezé en quelques chiffres

- Population rezéenne : **42 993** habitantes et habitants (données Insee - 2020)
- **23 013** femmes (53,5%) et **19 980** hommes (46,5%)
  
- Nombre de foyers allocataires de l'AAH en 2021 : **805** (804 en 2020)
- Part des ménages couverts par l'AAH en 2021 : **4%** (4,1% en 2020))
  
- Nombre de foyers allocataires de l'AEEH en 2021 : **146** (147 en 2020)
- Part des foyers allocataires de l'AEEH parmi l'ensemble des familles avec enfants en 2021 : **2,1%** (2,2% en 2020)
  
- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH en 2021 : **158** (158 en 2020)
- Part des enfants bénéficiaires de l'AEEH parmi l'ensemble des jeunes de moins de 20 ans en 2021 : **1,5%** (idem en 2020)

### 1.2.2. Informations administratives

#### Service autonomie et inclusion

Centre André Coutant

12 rue des déportés

44 400 Rezé

[missionhandicap@mairie-reze.fr](mailto:missionhandicap@mairie-reze.fr)

02 51 72 71 20

Depuis 2001, la ville fait partie de Nantes Métropole qui compte 24 communes et 600 000 habitants. Nantes Métropole a la compétence entre autres dans les domaines suivants : aménagement urbain, transports et déplacements, espaces publics, voirie, propreté et éclairage public, logement et habitat.

## 1.3. La commission communale pour l'accessibilité de la ville de Rezé

### 1.3.1. Rappel du rôle de la commission communale pour l'accessibilité

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes en situation d'handicap.
- Établir un rapport annuel présenté en conseil municipal.

Et, depuis 2014 :

- Être destinataire des projets d'agendas d'accessibilité programmée concernant les établissements recevant du public sur son territoire.
- Tenir à jour, la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur le territoire communal ayant élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) ainsi que la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

La Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées de la ville de Rezé (ancienne dénomination) a été **créée le 15 décembre 2006** en Conseil Municipal.

Elle regroupe aujourd'hui :

- Le collège d'élus ;
- Le collège associatif ;
- Le collège d'usagers représentants de personnes en situation d'handicap ;
- Les services techniques de la ville et de Nantes Métropole mobilisés pour l'accessibilité.

### **1.3.2. L'activité de la commission pour l'année 2023**

La commission accessibilité s'est réunie 3 fois en plénière : le 2 mars, le 8 juin et le 21 novembre. L'objectif était de poursuivre en 2023, la démarche initiée l'année précédente (2022) : proposer des réunions thématiques et/ou permettre d'aborder d'autres sujets, en dehors des questions liées à l'accessibilité du bâti et de la voirie.

- **Plénière du 2 mars 2023 :**

Cette première séance de l'année avait comme ordre du jour :

- Un retour sur la suite de la démarche mise en œuvre par la médiathèque pour penser un accueil plus inclusif au sein de l'équipement
- Le bilan 2022 et les projets 2023 concernant les travaux de mise en accessibilité des espaces publics par le pôle de proximité de Nantes Métropole
- Une présentation du bilan sur le fonctionnement de la commission accessibilité menée auprès de ses membres

- **Plénière du 8 juin :**

L'ordre du jour de cette réunion était consacré principalement à la démarche des cours d'écoles natures, égalitaires et inclusives. Les travaux d'aménagement de la cour d'école Pauline Roland ont été présentés à cette occasion, par le service accompagnement des transitions, pilote du projet. Pour rappel, en 2022, 2 membres de la commission avaient été associés à la réflexion sur le projet de cour d'école, pour apporter des préconisations sur le volet inclusif du projet.

Les rapports accessibilité 2021 et 2022 n'ayant pu être présentés, lors de cette réunion, ont été transmis pour appel à commentaires.

- **Plénière du 21 novembre :**

La dernière plénière de l'année 2023 a permis de présenter :

- La nouvelle maquette du Rezé mensuel et de recueillir des préconisations, remarques, avis de la commission sur les changements proposés par la direction de la communication, pour rendre plus accessible le magazine municipal.

- Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments de la ville, pour l'année 2024. Ce fut aussi l'occasion que la direction du bâti expose le bilan global des travaux d'accessibilité réalisés et à terminer, dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée.

- **Visites sur site :**

2 visites sur site ont été organisées en 2023.

- Le 6 septembre au sein de la cour d'école Pauline Roland

Pour donner suite à la présentation des travaux d'aménagement de la cour d'école « nature, égalitaire, inclusive, dans le cadre de la plénière du 8 juin, une visite était proposée à la rentrée 2023, après la réalisation des travaux durant l'été. Globalement, le retour des membres de la commission présents était positif quant au nouvel aménagement proposé. Quelques préconisations ont été émises (l'accessibilité d'un cheminement près de la zone des cabanes, recréer la bande de guidage, une barre de seuil sur l'estrade, une rampe d'accès à l'estrade) ; toutes les préconisations ont été prises en compte, à l'exception de la rampe).

- Le 17 novembre au sein du groupe scolaire Ragon.

Cette visite – s'inscrivant dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée 2024 - avait pour objectif de présenter les futurs travaux de mise en accessibilité (mise en conformité des éclairages, des accès, des sanitaires...), et de pouvoir recueillir leur avis afin d'apporter des améliorations.

Les membres de la commission présents ont notamment soumis 2 préconisations qui n'étaient pas listées dans les travaux prévus, car non obligatoires réglementairement :

- La création d'une rampe pour mettre en conformité l'accès aux sanitaires de la maternelle
- La création d'un cheminement pour accéder de la cour de maternelle au restaurant scolaire

Ces 2 propositions de la commission, même si optionnelles du fait de l'absence d'obligation réglementaire, ont été validées par les élues et élus concernés.

- **Participation externe de la commission**

### **Commission mobilités**

Une personne membre de la commission accessibilité a poursuivi sa participation au sein de la commission mobilités de la ville (2 membres en 2022). Elle a notamment intégré le groupe de travail « transports en commun » et à ce titre, réalisé un état des lieux des dysfonctionnements en termes d'accessibilité dans les transports en commun, pour les personnes non ou mal-voyantes. Ce travail a été partagé en plénière de la commission mobilité, ainsi qu'auprès du pôle de proximité de Nantes Métropole.

### **Aménagement du Parc des Mahaudières**

La ville a souhaité travailler sur le réaménagement du parc des Mahaudières et à ce titre a proposé aux habitants et habitants de faire part de leurs attentes, dans le cadre d'ateliers de concertation. Une personne membre de la commission accessibilité a intégré cette démarche, en participant aux 3 ateliers programmés entre octobre et novembre 2023. Elle a porté à connaissance des autres personnes participantes, des principes en matière d'accessibilité (places PMR, cheminements, mobilier...).

### 1.3.3. Les élus municipaux de la commission

- **Monsieur LETROUVÉ** : Conseiller municipal à l'intégration des personnes handicapées
- **Monsieur AUDUBERT** : Adjoint aux personnes âgées et à la prévention de la santé
- **Madame BURGAUD** : Conseillère municipale à l'égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et l'urgence sociale
- **Madame CABARET - MARTINET** : Conseillère municipale aux déplacements et intermodalités intra Rezé
- **Monsieur CHUSSEAU** : Adjoint à l'action sociale et aux populations spécifiques
- **Monsieur KABBAJ** : Conseiller municipal aux services urbains, au patrimoine mobilier et immobilier
- **Monsieur LOUARN** : Conseiller municipal
- **Madame MÉTAYER** : Conseillère municipale à l'aménagement, espace public et habitat.
- **Monsieur VENDÉ** : Conseiller municipal

### 1.3.4. Les représentants associatifs de la commission

- **Monsieur COSTE** : Rezé Seniors
- **Monsieur FRÉARD** : collège Petite Lande
- **Madame DUFRANC et Monsieur FLEURY** : APF – France Handicap 44
- **Monsieur JOSEPH** : Association Musique Action Handicap
- **Madame KONDOMBO**: ESAT les ateliers du Landas/ ADAPEI 44
- **Madame JOLIVET et Monsieur RABAJOTIL** : Voir avec les mains
- **Madame POZZETTO** : APAJH - Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
- **Madame et Monsieur SORIN** : ARDDS 44
- **Monsieur TRAENKLE** : SAVS Rezé (Service d'accompagnement à la Vie Sociale) – ADAPEI 44

### 1.3.5. Les représentants individuels de la commission

- **Madame AVERTY-DÉON**
- **Madame CAUDRON- PRAUD**
- **Madame DAVERAT**
- **Madame Anne KERVAREC**
- **Madame MOYNAT**
- **Monsieur MOREAU**
- **Madame TRIVUN**

## 2. Travaux de mise en accessibilité réalisés en 2023 (voirie, espaces publics)

- Rue des carterons : réalisation de la continuité des trottoirs accessibles



- Rue du Château de Rezé : création d'un stationnement PMR



- Rue des Treilles-chemin Saint Lupien : mise en sens unique de la rue des Treilles avec continuité des trottoirs accessibles



- Rue du Genétais Claudel : mise en œuvre d'un plateau avec des passages piétons et d'une traversée piétonne sécurisée.





- Rue Baptiste Vigier : mise en œuvre d'une zone de rencontre et de jardinières pleines terre
- Rue Emile Blandin : continuité d'un trottoir accessible
- Rue de la Blordière : mise en œuvre d'une traversée piétonne

### 3. Travaux de mise en accessibilité des bâtiments

Pour rappel, dans le cadre de la mise en accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public), la ville de Rezé a souhaité s'engager, dès 2016 dans un Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée) traitant de l'ensemble des ERP communaux et les installations ouvertes au public (sanitaires publics, parcs et jardins publics...).

- 2010 : 1<sup>er</sup> diagnostic accessibilité
- 2015 : 2<sup>ème</sup> diagnostic accessibilité
- Septembre 2015 : dépôt de l'Ad'Ap programmant les 9 années de travaux de remise en accessibilité, échelonnées sur 3 périodes :
  - Période 1 (2016 à 2018) : 1 426 880€ HT de travaux – achevé
  - Période 2 (2019-2021) : 1 407 050€ HT de travaux – achevé
  - Période 3 (2022 à 2024) : 1 645 710,72 HT de travaux

Concernant les travaux de mise en accessibilité des ERP, les prescriptions qui sont globalement récurrentes et retenues sont les suivantes :

- Signalétique, cheminements, éclairage extérieur
- Mise aux normes des places PMR
- Reprise d'enrobés
- Mise en conformité des accès et circulations
- Mis en conformité des escaliers (bandes podò, mains courantes...)
- Mise en conformité des sanitaires
- Traitement de l'acoustique des salles et circulations
- Création de rampes

Les travaux ont été réalisés et achevés en 2023 pour les sites suivants :

### **3.1. Le groupe scolaire Port au Blé**

Principaux travaux effectués :

- Mise aux normes d'une place PMR sur le parking de l'école et des accès
- La création d'une place PMR périscolaire
- La création de rampes béton pour l'accès à la cour et de cheminements
- La création d'un couloir pour l'accès à la cour
- La mise aux normes des sanitaires
- Le remplacement et la mise aux conformités de portes

### **3.2. Le groupe scolaire Jean Jaurès**

Principaux travaux effectués :

- La mise aux normes des accès cour et des cheminements
- La mise aux normes des sanitaires
- La mise en conformité des portes
- Le traitement acoustique du hall de maternelle
- Les travaux de prescriptions récurrentes

Les travaux ont démarré, étaient en cours sur l'année 2023 (fin des travaux et réception en 2024), pour les sites suivants :

### **3.3. Site de la Quératière**

Principaux travaux :

- Mise en conformité des accès depuis l'extérieur
- Mise en conformité du parking
- Création de places PMR
- Mise en conformité des vestiaires et sanitaires PMR

### **3.4. La maison des îles**

Principaux travaux :

- Mise en conformité des escaliers et des sanitaires PMR
- Prescriptions récurrentes (éclairage, signalétique...)

Ces travaux qui devaient avoir lieu en 2022 ont été reportés en 2023

### 3.3. L'école élémentaire Château sud + le CSC

Principaux travaux :

- La mise aux normes des sanitaires
- Le déplacement et la mise aux normes des places PMR
- La modification de la rampe béton pour l'accès au CSC
- Le changement de portes
- La création d'une cloison liée à l'ouverture d'une classe

### 3.4. Le CLSH de la Robinière

Principaux travaux :

- Mise aux normes place PMR
- Reprise des cheminements extérieurs pour le raccordement de la place PMR et des deux bâtiments
- Mise en conformité des sanitaires
- Travaux de prescriptions récurrentes



Les travaux prévus en 2023 ont été reportés à 2024, pour les sites suivants : la salle municipale Jean Jaurès, le château de la Morinière, la Maison/ association « Ensemble.

Les travaux pour l'épicerie sociale sont reportés.

## 4. L'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la ville

### 4.1. Les données chiffrées

Pour l'année 2023, la ville de Rezé compte :

- **85 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi** (85 en 2022) ;
- Un **taux d'emploi direct de 8.07%** (9,11 % en 2022).

Le taux passe sous les 9 %, en raison notamment de l'augmentation des effectifs. Le nombre de bénéficiaires recensés reste néanmoins identique à l'année précédente, avec 1 recrutement en situation de handicap et 3 nouvelles reconnaissances portées à la connaissance de l'employeur.

#### 4.1.1. Ratio par tranche d'âges

Sur l'effectif 2023 (85 agents) :

- Moins de 25 ans : **1**
- De 26 à 40 ans : **9**
- De 41 à 55 ans : **27**
- Plus de 55 ans : **48**

Pour rappel, sur l'effectif 2022 (85 agents) :

- Moins de 25 ans : **1**
- De 26 à 40 ans : **12**
- De 41 à 55 ans : **29**
- Plus de 55 ans : **42**

Pour rappel, en 2021 :

- Moins de 25 ans : **0**
- De 26 à 40 ans : **10**
- De 41 à 55ans : **40**
- Plus de 55 ans : **35**

#### 4.1.2. Ratio femmes/hommes

- **60 femmes et 25 hommes en 2023**
- 61 femmes et 24 hommes en 2022
- 58 femmes et 27 hommes en 2021

#### 4.1.3. Répartition temps complet/temps non complet des travailleurs BOE

En 2023 :

**59 agents à temps complet (69,42%) et 26 agents à temps non complet (30,58%)**

En 2022 :

63 agents à temps complet (74,10%) et 22 agents à temps non complet (25,90%)

En 2021 :

63 agents à temps complet (74,10%) et 22 agents à temps non complet (25,90%)

## 4.2. Les actions mises en œuvre

La ville de Rezé a :

- Procédé à l'aménagement de 16 postes de travail
- Fait intervenir 25 fois des organismes pour accompagner 2 travailleurs avec handicap auditif lors de formations, de réunions, temps collectifs ;
- Fait intervenir dans le cadre de prestations régulières, sur prescription médicale, 2 auxiliaires de vie professionnelle :
  - Un dans la continuité d'un accompagnement engagé précédemment (année complète)
  - Un pour faciliter un retour à l'emploi (en cours d'année, à la reprise de l'agent suite à un arrêt maladie)
- Participé financièrement à l'achat de prothèses auditives au bénéfice de 2 agents
- A fait intervenir CAP emploi pour 3 accompagnements spécifiques :
  - Fin de l'accompagnement à la reprise pour un agent
  - Initiation d'un accompagnement dans le cadre d'un handicap auditif en situation d'accueil du public
  - Accompagnement spécifique dans le cadre du polyhandicap

La troisième convention signée avec le FIPHFP est dans sa 3<sup>ème</sup> année d'exécution en 2023. En conventionnant, l'employeur s'est engagé à :

- Cofinancer les mesures mises en œuvre à destination des agents en situation de handicap à hauteur de 50 %, soit pour un montant de dépenses prévu à 400 000 € au total
- Augmenter son taux d'emploi global
- Augmenter le taux de recrutement de travailleur en situation de handicap

### 4.3. L'évolution professionnelle des agents RQTH et BOE

14 agents disposant d'une RQTH et BOE ont été reçus au moins une fois en entretien conseil (1h) en vue d'une évolution professionnelle ou d'un besoin de changement professionnel, sur un total de 57 agents, soit 24,56%

La ville a favorisé 31 jours de stage ou d'immersion dans ou en dehors de la collectivité (en vue d'une évolution professionnelle ou d'un besoin de changement professionnel) pour des agents disposant d'une RQTH et BOE, sur un total de 75,5 jours, soit 41,06%

3 agents disposant d'une RQTH et BOE ont présenté une demande d'accompagnement par la ville en vue d'une évolution professionnelle ou d'un besoin de changement professionnel, sur un total de 11 agents, soit 27,27%

La ville a pris en charge financièrement à hauteur de 12 387€, pour des agents BOE/ RQTH, les frais pédagogiques de formation dédiés au projet professionnel (bilans de compétences, accompagnements à la VAE, formations diplômantes ou certifiantes en vue d'une évolution professionnelle), sur un total de 30 000€ pris en charge, soit 41,29%

**À noter :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville de Rezé tient notamment compte des situations d'agents justifiant d'une RQTH parmi les critères prioritaires qui permettent d'analyser les demandes de prise en charge financière des bilans de compétences, accompagnement à la VAE, formations personnelles réalisées au titre de l'évolution professionnelle ; d'usage des heures du Compte Personnel de Formation ; d'octroi de congés de formation professionnelle, pour bilan de compétence ou pour VAE.

## 5. Les actions de formation des agents de la Ville

La mairie de Rezé avait initié en 2022, un cycle de formation à l'attention des agents d'accueil ou en posture d'accueil, dans les équipements et services municipaux, avec notamment un axe ciblé sur l'accueil des publics en situation d'handicap.

En 2023, les formations suivies par les agents en vue de favoriser l'accessibilité des agents et des citoyens en situation de handicap, ont été réalisées dans le cadre de départs individuels en formation, l'accent collectif ayant été mis sur les enjeux d'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et l'interculturalité.

En 2024, de nouveaux cycles de formations et sensibilisations collectives devraient être programmés : la poursuite de la formation à l'accueil des publics en situation de handicap ; une sensibilisation à la LSF ; une formation facile à lire et à comprendre ; la formation aux premiers secours en santé mentale et une sensibilisation en santé mentale (propositions de formations collectives et transversales inscrites dans le programme de formations 2024 de la Ville).

## 6. Action sociale

### 6.1. Le CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité à l'échelle de son territoire. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est Président) et de moyens propres pour mener à bien ses missions.

Ses missions : le CCAS peut réaliser des actions d'insertion pour les personnes souffrant de graves difficultés financières telles que l'accompagnement des sans domicile fixe, des actions de soutien pour les personnes âgées isolées ou les familles nombreuses aux revenus modestes, ainsi que des actions sociales à destination de la jeunesse.

Le CCAS de Rezé assure une action générale de prévention et de développement social. Il intervient sous forme de prestations, remboursables ou non, afin d'apporter une aide aux Rezéens en difficulté ou en situation de précarité. Le CCAS a 2 types d'aides : les aides légales et les aides facultatives.

### 6.2. Convention CCAS et MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Pour rappel, le CCAS de la ville de Rezé a signé une convention avec la MDPH en décembre 2018. Cette démarche s'inscrit dans une convention cadre partenariale signée en octobre 2018 entre l'UDCCAS et la MDPH, visant un double objectif : d'une part, il s'agit de coordonner les financements extra légaux en matière d'aides techniques à destination de bénéficiaires en situation de handicap, et d'autre part de définir les modalités d'échange entre la MDPH et les CCAS concernant ces publics.

Les aides accordées peuvent concerner les aides techniques telles que les fauteuils roulants, les chaises de douche ou encore les poussettes adaptées, mais également l'aménagement des véhicules neufs.

Une nouvelle convention a été établie pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023. Elle pourra être renouvelée annuellement par tacite reconduction dans la limite de 5 années, soit une échéance au 31 décembre 2028 ».

Le CCAS de Rezé s'engage en début d'exercice budgétaire à abonder le fonds de compensation MDPH à hauteur de 10 centimes / € par habitant (INSEE N-3).

Le CCAS abonde le fond de compensation du handicap et la MDPH instruit les dossiers sans renvoi des usagers vers le CCAS. L'objectif de ce partenariat est de simplifier les démarches pour les usagers qui demandent une aide financière pour un aménagement, un achat d'équipement (une seule aide financière à faire). Ce fonds mutualisé permet, outre une simplification des démarches pour les personnes, de faire effet levier afin de mobiliser des sommes adaptées aux besoins, allant de quelques dizaines à plusieurs milliers d'euros.

Pour l'année 2023 :

- La nouvelle participation du CCAS de Rezé s'établit à 4 299,30€ (4 236€ en 2022).
- 17 aides ont été accordées pour un montant de 42 654€ (8 situations aidées en 2022 pour un montant de 11 273€)

Le CCAS de la ville Rezé a un marché avec l'ESAT du Landas pour la **production et le portage de repas à domicile** pour les personnes âgées ou en situation d'handicap de la commune : en 2023, pour **342** bénéficiaires (315 en 2022), **24** travailleurs en situation d'handicap ont confectionné et livré **52 051 repas** au domicile des séniors (**49 677 repas** en 2022).

## **7. Petite enfance, scolarisation, temps périscolaire des enfants en situation de handicap et entrée jeunes**

### **7.1. La petite enfance**

**20 enfants** à besoins spécifiques ou en situation de handicap (troubles du comportement ou du développement) ont été accueillis en structures petite enfance au cours de l'année 2023.

#### **7.1.1. Détail des accueils :**

- **Structure d'accueil :** Multi-accueil L'enfant d'eau
- **Nombre d'enfants accueillis :** 2
- **Âge des enfants en 2022 :** 12 et 18 mois  
Pas de reconnaissance MDPH mais l'un d'entre eux a une pathologie génétique avec des troubles de santé conséquents ayant un impact sur son suivi quotidien (PAI).  
Pour le 2<sup>ème</sup> enfant : suivi CAMSP.
  
- **Structure d'accueil :** Halte accueil Pirouettes galipettes
- **Nombre d'enfants accueillis :** 12
- **Âge des enfants en 2023 :** 12 mois à 3 ans  
12 enfants accueillis demandent une attention particulière, 5 d'entre eux font l'objet d'un accompagnement spécialisé en secteur public ou privé (CMP pour troubles du comportement, du développement psycho moteur...), des temps de concertation sont organisés régulièrement avec les organismes de soins afin d'adapter et d'améliorer la prise en charge quotidienne.
  
- **Structure d'accueil :** Multi-accueil Pomme de reinette
- **Nombre d'enfants accueillis :** 2
- **Âge des enfants en 2023 :** 3 ans  
Pas de reconnaissance MDPH mais 2 suivis CAMSP et CMP
- **Structure d'accueil :** Halte accueil Pousse poussettes
- **Nombre d'enfants accueillis :** 2
- **Âge des enfants en 2023 :** 2 à 3 ans  
Reconnaissance MDPH en cours pour l'un d'entre eux, accompagnement par le médecin référent crèche.  
Pour le 2<sup>ème</sup> enfant : suivi CMP.

En fonction des difficultés relatives au handicap ou aux troubles du comportement identifiés, la prise en charge par les équipes au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants peut s'avérer

difficile compte tenu d'une prise en charge individuelle prépondérante et spécifique au sein d'un accueil collectif.

Chez de jeunes enfants, les difficultés apparaissent progressivement et le cheminement par la famille vers une prise en charge spécialisée est parfois longue et difficile. Le médecin référent joue un rôle prépondérant dans cet accompagnement et dans les relations familles/partenaires de santé/équipe. La direction de la petite enfance travaille autant que possible avec les organismes spécialisés, CAMPS, Ile à Hélices, SESSAD, dès le démarrage des soins.

Une réflexion est menée afin de développer d'autres modes d'intervention en collaboration avec d'autres services municipaux comme la direction éducation (convention de partenariat avec Handisup).

### **7.1.2. Évolution des accueils d'enfants porteurs de handicap dans les structures petite enfance.**

- **2023** : accueil de 20 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2022** : accueil de 15 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2021** : accueil de 8 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2020** : accueil de 3 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2019** : accueil de 5 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2018** : accueil de 6 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2017** : accueil de 6 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2016** : accueil de 4 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2015** : accueil de 4 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap
- **2014** : accueil de 3 enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap

## **7.2. La scolarisation des enfants en situation de handicap pour l'année 2022/2023**

### **7.2.1. Enfants scolarisés au sein d'un organisme d'enseignement primaire public et privé**

**136 enfants scolarisés** (129 en 2021/2022) : 124 en école publique et 12 en école privée)

- **100 en classe ordinaire** (93 en 2021/2022)
- **36 en classe d'intégration** ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (36 en 2021/2022)

Les classes ULIS de la ville de Rezé : Plancher élémentaire, Salengro élémentaire, Simone Veil élémentaire.

### **7.2.2. Enfants scolarisés au sein d'établissements spécialisés**

- **IPEAP La Blordière** : 40 enfants en 2021 (pas d'information supplémentaire pour l'année 2022/2023)

### **7.3. L'accueil des enfants sur les temps périscolaires**

L'inclusion et l'accès aux loisirs pour tous sont des valeurs portées par la direction éducation et sont au cœur du projet éducatif de territoire. Deux axes sont principalement travaillés : l'accueil des enfants en situation de handicap d'une part et l'accompagnement et la formation des équipes d'autre part.

#### **7.3.1. Effectifs écoles publiques**

**116 enfants** ont été accueillis sur les différents temps périscolaires (matin, midi et soir) pour un volume d'heures de **10 884.5 heures** (10 770.5 heures en 2021/2022).

#### **7.3.2. Actions développées en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap**

##### **7.3.2.1. L'inclusion des enfants comme priorité**

L'inclusion constitue un axe prioritaire du projet éducatif de territoire « Grandir et vivre ensemble à Rezé » et est décliné dans les projets pédagogiques des accueils périscolaires.

La démarche inclusive a été confirmée en 2023 avec l'intitulé d'un service de la direction éducation-jeunesse-CSC qui a changé de nom pour « service parcours éducatifs et inclusion ».

Au sein de ce service, une chargée d'inclusion (éducatrice spécialisée) accompagne les équipes périscolaires et ATSEM dans l'accueil des enfants à besoins particuliers. Elle intervient sur des temps de sensibilisation thématiques, sur de l'accompagnement lors de situations complexes et, depuis 2022, sur la supervision des animateurs accompagnants. Elle propose également des outils pour améliorer l'accueil des enfants à besoins particuliers.

L'année 2023 a été marquée par deux actions fortes de la ville :

- La signature de la charte d'accueil des enfants en situation de handicap en Loire Atlantique
- La signature d'une convention avec la CAF et l'association Handisup (mission de pôle d'appui ressource) pour la mise en œuvre d'une stratégie d'accueil inclusif

##### **7.3.2.2. Les animateurs accompagnants**

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'éducation nationale ne prend plus en charge les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) intervenant sur le temps du midi. Lorsque cela s'avère nécessaire, la ville prend désormais le relais par le recrutement d'un « animateur accompagnant ». Cela concerne les enfants notifiés par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) avec une notification précisant l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.

Une procédure a été mise en place pour aiguiller les parents dans cette situation. Les demandes d'accompagnements font l'objet d'un rendez-vous avec la famille puis d'une analyse dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue, éducatrice spécialisée, conseillère pédagogique...).

Sur l'année 2022-2023, ce sont 13 enfants qui ont été accompagnés par 9 animateurs accompagnants sur le temps du midi.

Par ailleurs, sur chaque école, où il existe une ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire), les équipes périscolaires sont renforcées avec un animateur supplémentaire.

## **Procédure pour la mise en place des animateurs accompagnants pour l'inclusion des enfants sur les temps périscolaires**

La ville de Rezé accueille les enfants à besoins spécifiques sur les temps périscolaires. En fonction de la situation, différentes démarches sont à effectuer pour assurer un meilleur accueil de l'enfant.

⇒ **Première situation** : mon enfant a des besoins spécifiques et n'a pas de notification MDPH

Démarche proposée : le parent rencontre la directrice ou le directeur d'accueil périscolaire pour échanger sur les besoins spécifiques de son enfant et l'adaptation possible de son accueil.

⇒ **Deuxième situation** : mon enfant a une notification MDPH mais la notification ne précise pas l'accompagnement du temps méridien

Démarche proposée : le parent est invité à rencontrer la directrice ou le directeur d'accueil périscolaire pour échanger sur les besoins spécifiques de son enfant et l'adaptation possible de son accueil.

⇒ **Troisième situation** : mon enfant a une notification MDPH et la notification précise l'accompagnement du temps méridien

Démarche proposée :

- Le parent envoie la notification de son enfant sur la boîte [inclusion@mairie-reze.fr](mailto:inclusion@mairie-reze.fr)
- Le parent reçoit un accusé de réception accompagné d'une fiche de renseignements (fiche de saisine) à compléter ainsi qu'une proposition de rendez-vous
- Un rendez-vous est organisé. Le parent remet la fiche de saisine complétée lors de ce rendez-vous. L'objectif de ce rendez-vous est de partager sur les besoins spécifiques de l'enfant et les modalités d'accueil.
- La situation est étudiée en équipe pluridisciplinaire.
- Un retour de la décision de l'équipe pluridisciplinaire est fait à la famille et un recrutement est lancé.
- L'accompagnement est mis en place.
- Un bilan est réalisé à la demande de la famille par la directrice ou le directeur d'accueil périscolaire en fin d'année.



En 2023, la ville a également expérimenté sur plusieurs écoles des espaces de décharges émotionnelles.



### 7.3.2.5. Cours d'école nature, égalitaires et inclusives

En 2023, la démarche de « cours d'école nature, égalitaires et inclusives », s'est concrétisée avec la réalisation de la première cour réhabilitée : la cour de l'école Pauline Roland élémentaire. La commission accessibilité a notamment pu se rendre sur place à la suite de la finalisation des travaux et a félicité le travail réalisé. À la suite du retour de la commission, quelques ajustements ont pu être réalisés sur le projet.

La seconde cour réalisée dans cette démarche sera celle de l'école Ragon.

### 7.3.2.6. Sensibilisation au handicap auprès des enfants

Sur le temps de pause méridienne, les enfants de l'accueil périscolaire Ouche Dinier élémentaire ont pu bénéficier de l'intervention de l'association *Voir avec les mains* sur plusieurs midis. Une initiation au goalball et un parcours leur permettant de se mettre dans la peau d'un déficient visuel leur ont été proposés. Ces interventions ont été très appréciées des enfants.



## 7.3.2.7 Communication

Depuis septembre 2023, la lettre aux familles est transmise en version numérique aux familles (format newsletter). A cette occasion, a été intégré le facile à lire et à comprendre à chaque article permettant une meilleure accessibilité de l'information auprès de tous les parents.



**La ville à hauteur d'enfants**

La Ville est très attachée à recueillir la parole des enfants sur les projets qu'elle porte dans les écoles (rénovation des cours d'école...). Et à plus grande échelle comme sur le projet de groupe scolaire dans le cadre de la ZAC de Pirmil-les-Isles. Récemment, une cinquantaine d'enfants a été consultée sur le devenir du parc des Mahaudières. De quoi largement inspirer les élus pour son aménagement !

**Facile à lire**  
Les enfants s'expriment régulièrement pour donner leur avis sur les différents projets de la Ville.

**Des fêtes écoresponsables**

La Ville est engagée dans une démarche écoresponsable pour les décorations des fêtes de fin d'année. Un concours de sapins de Noël fabriqués et décorés à partir d'éléments naturels ou de récupération a été lancé dans les écoles publiques et les accueils périscolaires. Les plus belles réalisations ont été récompensées fin décembre.

**Facile à lire**  
Un concours de sapin de Noël écologique et durable a été organisé dans les écoles.

## 7.3.2.8 Étude

Dans le cadre d'un nouveau partenariat, six étudiantes en master de développement et intervention sociale (profil d'éducatrices spécialisées -en formation initiale ou continue) ont débuté en 2022 une étude sur la thématique de l'inclusion sur le territoire. Leur étude s'est concentrée sur les enfants d'élémentaire avec des besoins spécifiques qui ne sont pas notifiés par la MDPH (donc sans handicap ou sans handicap encore reconnu) avec des observations et entretiens sur 4 écoles élémentaires.

Les résultats de cette étude seront rendus courant 2024.

## Perspectives 2024

- Augmentation du nombre de postes d'animateurs accompagnants
- Mise en œuvre de l'accompagnement par Handisup (formation des agents...)
- Mise en place de malles sieste avec des outils sensoriels dans toutes les écoles
- Temps de sensibilisation handisport avec mise à disposition d'une malle et temps de sensibilisation/prise en main en direction des animateurs périscolaires
- Renforcement des kits inclusifs
- Travail sur la cour Ragon
- Communication renforcée à l'attention des familles

## 8. Culture et loisirs

### 8.1. École de Musique et de Danse

#### 8.1.1. Accueil d'élèves dans les activités de l'école de musique et de danse

- **Objectif** : Intégrer les personnes en situation de handicap qui le peuvent dans des activités ouvertes à tous
- **Organisation** : rencontre entre les familles et le référent handicap pour faciliter l'inclusion. Point en cours d'année et suivi de l'élève
- **Nombre de personnes** : 11 élèves jusqu'en juin 2023 (handicaps connus et signalés par les familles), 14 élèves inscrits en septembre 2023, 2 abandons (9 en musique, 3 en danse, 2 en éveil)

#### 8.1.2. Continuité du cours handidanse

- **Objectif** : Ouvrir la pratique dansée à des élèves en situation de handicap. Favoriser une inclusion à double sens, en ouvrant le cours handidanse à des élèves valides.  
**Organisation** : 1 atelier d'une heure le mercredi en fin de matinée encadré par un enseignant de l'EMMD
- **Nombre de personnes** : 6 élèves dont 1 personnes valide jusqu'en juin 2023 ; 8 élèves dont 2 personnes valides depuis septembre 2023.

#### 8.1.3. Continuité des séances « corps, mouvement, expressions » avec des patients de l'hôpital St Jacques

- **Objectif** : Initiation à une pratique artistique. Renouer avec les sensations physiques, se réapproprier son corps par la danse. Partager avec d'autres patients et les soignants.
- **Organisation** : 6 heures d'ateliers entre novembre et décembre 2023 par une professeure de danse de l'EMMD, 1h par semaine.
- **Nombre de personnes** : 3 à 4 soignants, une dizaine de patients

#### 8.1.4. Continuité des séances « découverte musicale » avec des patients de l'hôpital du Bas Landreau

- **Objectif** : Initiation à une pratique artistique. Renouer avec les sensations physiques, par la percussion corporelle et le chant, écouter, découvrir les rythmes et les percussions. Partager avec d'autres patients et soignants.  
**Organisation** : 6 heures d'ateliers entre novembre et décembre 2023 par un professeur de musique de l'EMMD, 1h par semaine.
- **Nombre de personnes** : 3 à 4 soignants, une quinzaine de patients.

#### 8.1.5. Poursuite et restitution du projet « Ribambelle » lors de la soirée Hors Nome

- **Objectif** : Initiation à une pratique artistique en vue d'une création chorégraphique. Renouer avec les sensations physiques, se réapproprier son corps par la danse. Partager avec d'autres personnes en situation de handicap ou non. Chercher à inverser les codes et permettre, par le mouvement, de porter un autre regard sur le handicap ; un regard libéré, qui embrasse la différence comme une source de créativité, et le corps comme espace d'épanouissement unique. Collaboration avec un vidéaste et restitution publique à l'auditorium de la Soufflerie.

- Organisation : 17 séances d'1h30 réparties sur 2022/2023, encadré par un professeur de danse de l'EMMD. Avec des personnes de l'APF et de l'ADAPEI.
- Nombre de personnes : 15 personnes dont 6 danseurs en fauteuils, 4 danseurs en situation de handicap sans fauteuil, 2 éducateurs et 3 danseuses de l'EMMD.
- Restitution soirée Hors Norme : participation des ateliers chorégraphiques junior et adulte et du cours handidanse afin de créer une mixité et de toucher des élèves et un public varié afin de travailler sur le regard porté sur le handicap.



## 8.2. Médiathèque Diderot

La question de l'accessibilité pour toutes et tous est inscrite dans le projet d'établissement de la médiathèque.

Pour cela, un noyau de collègues issus de chaque pôle du service, se rencontrent tous les deux mois pour animer et mettre en œuvre cette question au sein du projet d'établissement à travers cinq dimensions que sont : le bâtiment et ses abords, les collections et les services, les actions culturelles et la médiation, le renforcement des compétences et la posture d'accueil des agents.

Toutes ces dimensions sont travaillées avec des partenaires internes ou externes à la ville. Ces partenariats sont essentiels car ils alimentent le diagnostic quant aux besoins des publics du territoire et les leviers possibles à activer, notamment pour lever les freins repérés, adapter au mieux les services et proposer des actions qui sensibilisent, valorisent aux questions du handicap.

### 8.2.1. Accessibilité de l'équipement (le bâtiment et ses abords)

La médiathèque dispose d'ascenseurs pour accéder à tous les espaces. Les personnes en fauteuil circulent facilement à tous les étages. Les deux places de stationnements réservées pour les porteurs de la carte mobilité inclusion stationnement sont respectées et facilitent l'accès à la médiathèque.

La médiathèque possède une boucle magnétique portative située au niveau du bureau des abonnements, au cœur de la médiathèque. Une signalétique a été installée à ce bureau pour indiquer la possibilité d'un accueil dédié aux personnes malentendantes par cette boucle, mais elle est dans les faits, très rarement utilisée.

En 2024 : nous projetons de communiquer sur l'existence de cet outil en présentant d'autres outils nouvellement acquis en 2023 (cf. rubrique suivante).

Des pistes d'amélioration visées en 2024 :

- ⇒ Repenser l'accueil du rez de chaussée, envisager des moyens supplémentaires pour la médiathèque et/ou une mutualisation des moyens avec le Service Animation des Transitions : envisager une réouverture des portes rue du château, sur l'ensemble des horaires d'ouverture de la médiathèque faciliterait grandement son accès.
- ⇒ Des travaux sont sollicités afin d'améliorer la luminosité, trop forte ou au contraire trop faible à différents endroits, avec trop de contraste/différentiel au passage d'un espace à l'autre.

## 8.2.2. Accessibilité des collections et des services

Les nouveautés en 2023 :

Un nouveau fonds a été créé en 2023, à savoir le fonds FAL "Facile à Lire" (différent du FALC). Il s'agit d'une sélection de livres pour tous les âges et tous les publics permettant d'entrer facilement en situation de lecture.



[En savoir + sur le facile à lire](#)

Ce fonds "Facile à lire" (FAL), après avoir été testé auprès de divers groupes en parallèle de sa création en 2023, a été rendu accessible dès **janvier 2024**. Il est actuellement présenté à tous les publics dès le hall d'accueil de la Médiathèque.

Il comporte environ 120 documents présentés dans 4 malles :

- **Une valise à destination des petits lecteurs (7-10 ans)** : valise PRE déjà existante, utilisée avec les partenaires suivants : SRI, accompagnement éducatif, PRE, apprentis lecteurs, HJ Chalonnaire,
- **Une valise 2 à destination des ados allophones et petits lecteurs (2 niveaux de lecture)** (Collégiens, OCENS, UPEAA, Ulis, Segpa, IPEAP)
- **Une valise 3 adulte grand débutant** (groupes alpha, FLE, CSC château, Jaunais, Trajet, OEPRE)
- **Une valise 4 adulte niveau 2** (courts textes jusqu'à 200 pages) : : public empêchés et éloignés de la lecture (seniors, Trajet, La Maison, Epicerie sociale, MAS, CMP+ tous les publics éloignés de la lecture)

Des Jeux de société dits "adaptés" ont également été acquis 2023 :

- Cortex adapté, Dobble adapté : deux jeux adaptés à des publics présentant des troubles cognitifs
- Quarto access : accessible aux joueurs non-voyants et aux autres (2 masques noirs) et un Tactilo loto animaux
- 4 supports de cartes à poser (permettant de répondre aux problèmes divers de motricité et de préhension)

Et toujours, le maintien et la mise à jour des collections déjà existantes :

- **Des livres « gros caractères » :**

État de la collection en 2023 : 916 documents contre 1019 en 2022 ; acquisition de 135 ouvrages

- Nombre de prêts en 2023 : 4806
- Taux de rotation en 2023 : 5,24%

Ce fonds est très actif et est renouvelé en permanence pour intégrer de nombreuses nouveautés chaque année.

- **Des audio livres enfants**

État de la collection en 2023 : 197 ouvrages, dont 18 acquisitions, contre 215 en 2022

- Nombre de prêts : 752
- Taux de rotation : 3.9%

Cette offre est assez grande et diversifiée mais son attrait diminue. Les supports audio CD deviennent contraints, de moins en moins de personnes étant équipées de lecteur CD.

En 2022, cette offre a été complétée par la possibilité d'emprunter des boîtes à histoires et d'accéder à une nouvelle ressource en ligne : Munki. En 2023, les boîtes à histoires de Radio France Merlin et Lunii sont venues s'ajouter à l'offre déjà existantes. 10 boîtes à histoires en service pour 64 prêts en 2023 (47 emprunts en 2022) et 13 boîtes pour débuter l'année 2024.

- **Des audio livres adultes**

État de la collection en 2023 : 752 documents contre 746 en 2022

- Nombre de prêts : 881
- Taux de rotation : 1.2%

Un fonds stable mais des emprunts en baisse ; on peut noter la difficulté liée à l'équipement nécessaire pour ce support. La médiathèque réfléchit à acquérir des lecteurs CD portables afin de rendre ce fonds davantage accessible.

- **Des liseuses**

État de la collection en 2023 : 16 liseuses

- Nombre de prêts : 87
- Taux de rotation : 5.8%

- **DVD avec sous titrages pour personnes sourdes et malentendantes et/ou audiodescription pour personnes non-voyantes et mal-voyantes**

Les deux spécificités : « sous-titrages pour personnes sourdes et malentendantes » et « audiodescription » ont été ajoutées aux procédures de catalogage de ce fonds afin de pouvoir les trouver plus rapidement.

En 2023 le catalogue de la médiathèque recense environ 1000 documents avec mention de sous-titrages pour personnes sourdes et malentendantes ; dont près de 200 avec un module d'audiodescription pour les personnes malvoyantes).

- **Documents adaptés aux lecteurs dyslexiques**

2023 constitue la troisième année de création de cette sélection qui est très dynamique pour être très empruntée.

État de la collection en 2023 : 145 documents

- Nombre de prêts : 871 (436 en 2022)
- Taux de rotation : 6 %

Elle se complète de la ressource en ligne, [Bibliodyssée](#) qui est une offre en ligne de 100 titres qui changent au fil du temps. Cette ressource dispose d'une grande palette d'outils qui vient faciliter la lecture : fenêtre de lecture, contraste inversé, aération du texte, interlignage, réglage de lecture, zoom ou dézoom du texte, changement de police, lecture orale, soutien audio...

En 2023 le fonds dys a intégré le budget d'acquisition du pôle enfants.

- **Une manette de jeux vidéo**

La médiathèque dispose d'une manette adaptative Xbox qui se présente sous la forme d'une manette simple dotée de très gros boutons adaptée aux handicaps limitant la mobilité des doigts.

De plus, en 2023, la médiathèque a pu tester d'autres manettes de jeu créées par les élèves du fablab du collège Petite Lande. Des nouveaux contacts s'organisent avec deux familles usagères de l'équipement qui sollicitent directement la médiathèque pour envisager l'accueil de leur enfant, sur des séances de jeux vidéo en expérimentant ces manettes adaptées.

- **Et d'autres outils ...**

En 2023, la médiathèque s'est aussi dotée d'outils d'aide à la lecture ou à l'écriture :

- Une loupe éclairante
- 5 règles grossissantes 1.5X avec ligne jaune indicative
- Un clavier standard à grands caractères

## **8.2.3. Médiation et programmation d'actions culturelles**

### **8.2.3.1. Accueils de groupes**

Des partenariats ont été renouvelés en 2023 :

Les accueils (ou déplacements vers) des groupes d'enfants et adolescents en situation de handicap ont continué à se développer : environ 50 à 60 personnes touchées soit le double qu'en 2021 :

- L'IPEAP : L'accueil sur site à la médiathèque reste complexe quant aux contraintes de déplacement que cela pose à l'IPEAP et ne permettait pas de rencontrer tant de personnes. La médiathèque effectue donc des déplacements pour des lectures, à présent 8 fois par an à destination de tous les groupes de l'IPEAP (les 6 groupes pour l'année 2023-2024 : cela permet de toucher 30 à 40 enfants et adolescents).

- OCENS : des accueils réguliers, notamment autour des jeux vidéo (mensuels) ont été initiés en septembre 2023 et des visites libres régulières continuent

Et de nouveaux partenariats sont nés avec les structures suivantes, en lien avec un public porteur de handicap :

- Collège Allende : Projet lecture avec les classes ULIS et SEGPA
- ESAN : 1 visite de présentation + 1 visite en autonomie dernier trimestre 2023
- Le Mas de la Sèvre (APAJH)
- Le CMP / Hôpital de jour les Chalonnères.

Aussi l'année 2023 a vu la consolidation de plusieurs partenariats avec des structures accueillant des publics empêchés ou éloignés en programmant annuellement plusieurs rencontres (4 dates avec Trajet, 4 avec le Mas de la Sèvre, plusieurs dates avec les CSC, etc..).

Plusieurs groupes allophones issus de structures partenaires (Collège Allende, Point Clé, CSC Jaunais, CSC Château, Trajet, La Maison, SRI) ont permis de recueillir les besoins à la mise en place du Fonds Facile à lire.

### 8.2.3.2. Programmation culturelle

La médiathèque entend pouvoir chaque année proposer des rendez-vous :

- ⇒ « Inclusifs » en cherchant à faciliter l'accès aux publics empêchés/éloignés (accessibilité à différentes formes de handicaps ; valorisation des langues maternelles : « cultiver les langues de familles » ; réservation de places pour certains rdvs pour des publics, par l'intermédiaire des partenaires socio-éducatifs du territoire),
- ⇒ En « mixité » mêlant public en situation d'handicap via les structures partenaires et « tout public » de la médiathèque
- ⇒ En « proximité » avec des actions hors les murs en « allant vers » les publics empêchés / éloignés
- ⇒ En se questionnant sur la diversité des publics dans notre médiathèque avec des temps de rencontres – discussions – projections - débats qui puissent sensibiliser le « tout-public » aux différentes formes d'empêchement et d'éloignement

Ainsi en 2023 ont, notamment eu lieu, les rendez-vous suivants :

- Une après-midi « Jeux vidéo et handicap » : pour un moment de partage sur grand écran avec l'APAJH44 et le collège Petite Lande
- A l'occasion de la journée des droits de femmes : une rencontre organisée avec l'université UCO sur la thématique « Autisme au prisme du genre : femmes et autisme, inégalités de genre ».
- La proposition de visite de la médiathèque en LSF
- Une soirée ciné-rencontres, dans le cadre du mois du film documentaire, avec un film sur le bégaiement.

## 8.2.3.3. Actions hors les murs/ aller vers...

### 8.2.3.3.1. ...en direction des personnes âgées

En 2023, 3 EHPAD ont accueilli une bibliothécaire à raison d'une permanence 1 fois par mois, pendant 11 mois :

- La Houssais (7 résidents en moyenne)
- Les jardins du Vert Praud (10 résidents en moyenne)
- Les Bords de Sèvre (12 résidents en moyenne)

Cette bibliothécaire se déplace également dans :

- 1 résidence retraite pour personnes autonomes, Les jardins d'Augusta, avec un dépôt de livres 1 fois par mois/11 mois (10 résidents en moyenne)
- Au service séniors de la ville avec dépôt de livres, 1 fois par mois en moyenne (3 personnes)
- Directement au domicile de personnes ne pouvant pas se déplacer à la médiathèque : 8 personnes concernées avec un déplacement 1 fois par mois en moyenne, (en hausse par rapport à 2022 : 5 en moyenne)

Ainsi, en moyenne, une cinquantaine de personnes concernées chaque mois.

Ce service est encore peu connu et peu communiqué. Il apparaît que nous rencontrerions des difficultés humaines à répondre à beaucoup plus de demandes si elles arrivaient en nombre.



### 8.2.3.3.2. ... en direction des personnes éloignées de la médiathèque

Pour rappel, une mission de médiation sociale avait été initiée en 2021 : elle consistait à multiplier la présence d'une collègue vacataire sur l'espace public, avec des "rencontres informelles" sur le quartier château (squares, parc, place François Mitterrand), en lien et complémentarité avec la présence des agents du CSC château également en situation de "pédagogie de rue".

Cette mission s'est poursuivie dans ce sens en partie, mais a également été redéployée sur une mission d'accueil des enfants, parfois très jeunes (dès 4 ans) qui fréquentent très régulièrement la médiathèque sans leurs parents.

Les rendez-vous d'été en extérieur, à l'attention de tous les publics, mais en allant chercher les publics qui ne fréquentent pas la médiathèque, ont été encore nombreux en 2023.

En fin d'année, afin de pouvoir développer davantage ce volet "proximité" d'aller vers, la médiathèque a fait l'acquisition d'un vélo-bibliothèque qui permettra de sortir plus facilement tout au long de l'année ou presque.

#### **8.2.4. Accueil général et compétences des agents**

Plusieurs agents sont inscrits à la liste de diffusion « bibliothèques accessibles » animée par le ministère de la Culture : [bibliotheques-accessibles@culture.gouv.fr](mailto:bibliotheques-accessibles@culture.gouv.fr) et suivent des webinaires spécifiques dédiés aux bibliothécaires, notamment ceux de « Mission Lecture et handicap » de la Bibliothèque publique d'information (BPI) et de « Livre et lecture en Bretagne » : <https://www.livrelecturebretagne.fr/publics-eloignes/lecture-et-handicaps/>

Un temps de restitution/partage en réunion plénière d'équipe est régulièrement effectué.

Deux agentes ont suivi une formation d'initiation à la langue des signes (LSF) et d'autres collègues aimeraient pouvoir se former.

En octobre 2023, l'accueil d'un jeune stagiaire de 3ème ULIS a permis de valider notre capacité à nous adapter en termes d'accueil de collègues ayant des besoins spécifiques.

#### **8.2.5. Collaboration professionnelle/ partenariats professionnels**

Un partenariat existe avec l'ESAT depuis 2013 (lot réservé dans le cadre du marché public d'équipement et couverture des documents de la médiathèque) : prestation axée sur la plastification des livres (l'ESAT vient chercher régulièrement des livres et les rapporte plastifiés et renforcés). Ce marché a été renouvelé fin 2023 pour la période à venir.

Le marché d'équipement renouvelé fin 2023 pour une nouvelle période de 4 ans intègre deux lots réservés :

- L'un avec l'ESAT Le Landas : 2 salariées viennent, sur place à la médiathèque, une demi-journée par semaine à raison d'un trimestre par an environ, pour la cotation des documents (pose des étiquettes sur les documents).
- L'autre avec le chantier d'insertion Nantes Ecologie, « l'Aire livre 2 », pour la plastification rapide de documents.

Enfin, l'équipe de la médiathèque entend être à l'écoute de **la commission accessibilité** de la commune. Une sorte de questionnaire d'enquête participant au diagnostic accessibilité de la structure a été proposé courant 2023 à tous les membres de la commission. Peu de retours (4) ont été effectifs, tous plutôt très positifs sur les actions et démarches de la médiathèque. A suivre...

### 8.3. Service Patrimoine et archives

#### Visites de la Maison Radieuse

Organisation de 6 visites de la maison radieuse en 2023

- Visite de 13 personnes de l'hôpital de jour L'embarcadère/CHU à Nantes (16 février)
- Visite de 4 personnes de l'ISEC ITEP à Orvault (17 février)
- Visite de 10 personnes de la Clinique du Parc à Nantes (4 mai)
- Visite de 5 personnes du GEM – groupe d'entraide mutuelle Sud-Loire (30 novembre)
- Visite de 3 personnes de l'ADAPEI 44 (13 décembre)
- Visite de 6 personnes de l'ITEP Cardo à Orvault (21 décembre)

#### Visites de Trentemoult

- Visite de 6 personnes de l'hôpital de jour – CHU Nantes (7 août)
- Visite de 7 personnes Unité CARE CHU Nantes (7 novembre)

#### Lancement du projet de portail numérique PATRIMOINE ET ARCHIVES

Ce portail permettra d'accéder en ligne et sans se déplacer aux fonds d'archives numérisées ainsi qu'à de nombreux contenus patrimoniaux. Mise en ligne prévue en septembre 2024.

### 8.4. La Soufflerie

La Soufflerie est engagée dans une véritable démarche d'accessibilité au tout public.

Dès que cela est possible, un accueil personnalisé est proposé lors de la prise de contact en amont avec la personne référente accessibilité :

- Présentation de la saison selon les sensibilités artistiques
- Sur demande, accompagnement par l'équipe dès la descente d'un véhicule sur le parking des salles de spectacles. (Idem fin de soirée jusqu'au parking).
- Visite dans la salle en amont...

Le personnel de la Soufflerie est sensibilisé régulièrement à la question de l'accueil des publics en situation de handicap et se forme à un accueil spécifique (mise en place d'un lexique LSF, formation du guidage au bras, etc.).

Une communication spécifique a été réalisée en direction des publics en situation de handicap : une page dédiée sur le programme de saison ainsi que sur le site internet, expliquant les différents dispositifs d'accueil selon le handicap.

- **Pour les spectateurs sourds et malentendants :**

Cette saison, **un spectacle de danse** était proposé avec la présence d'un interprète LSF pour l'accueil et la billetterie :

- *10000 Gestes* de Boris Charmatz au mois de janvier 2023, en coréalisation avec Angers Nantes Opéra.

Ce spectacle visuel ne nécessitait pas une traduction LSF. Des ballons de baudruche ont été remis à chaque spectateur déficient auditif, afin de ressentir les vibrations de la musique.

En amont du spectacle, quelques spectateurs sourds et malentendants ont participé à un **atelier d'expression corporelle** animé par Noé Pellencin - interprète du spectacle *10000 gestes* - et Thumette Léon, 1ère danseuse professionnelle sourde, autour de la démarche artistique de Boris Charmatz.

Au total 13 spectateurs déficients auditifs ont bénéficié de ces dispositifs.



Atelier danse LSF avec Noé Pellencin et Thumette Léon

La Soufflerie est également équipée de **deux gilets vibrants** qu'elle met à disposition de son public et également des structures partenaires pour des éventuels prêts (Handiclapp, APF France handicap).

- **Pour les spectateurs malvoyants et non-voyants :**

Cette année, à l'initiative de plusieurs structures culturelles et associations du territoire nantais, un **Forum des saisons culturelles accessibles 2023-2024** a été organisé le 7 octobre 2023 de 11h à 17h à la Manufacture, Nantes,

Ce forum a été l'occasion pour les structures culturelles de présenter leurs programmations adaptées aux personnes (adultes et enfants) en situation de déficience visuelle.

Une **plaquette en gros caractères** ainsi qu'**une plaquette audio** présentant l'ensemble de ces saisons ont également été mis à disposition lors de cette journée.

Tout au long de la journée, une programmation pluridisciplinaire était proposée avec des extraits de films en audiodescription, des concerts et des contes. Dans ce cadre, la Soufflerie a proposé le concert *L'amour A Cappella* d'Aria Voce, chœur de chambre de musique baroque de Rezé et une petite forme *Sur les ailes de l'imaginaire* proposée par le collectif de la Cour des contes.

Certaines associations du handicap visuel étaient aussi présentes pour présenter certains dispositifs d'accessibilité en toute convivialité.

La Soufflerie réalise aussi en interne une **plaquette audio** présentant la programmation de la saison par esthétique artistique. Cette plaquette est disponible sur simple demande sur CD et les pistes sont aussi en écoute sur le site internet (depuis 2017).

Depuis septembre 2021, un partenariat se poursuit autour de l'accessibilité des personnes non-voyantes et malvoyantes lors de concerts de musiques actuelles à la Barakason proposé en audiodescription, avec l'équipe des relations aux publics de Pick up Production.

Un travail en commun a été réalisé pour optimiser les modalités d'accueil et pouvoir adapter le dispositif à la salle dans une configuration où le public est debout. Une zone dédiée dans la salle a été créée pour assurer la sécurité des participants et ainsi leur permettre de profiter du concert assis dans de bonnes conditions d'écoute.

Les concerts proposés en audiodescription cette saison :

- Sarah Halgan + Djuju le samedi 15 avril 2023

- L'Ensemble de la tournée de l'artiste Zinée ayant été annulé, son concert en audiodescription initialement prévu le 3 mars 2023 n'a pas pu avoir lieu.

Au total 10 spectateurs déficients visuels ont bénéficié de ces audiodescriptions.



Parallèlement à tout cela, la Soufflerie reste adhérente aux réseaux RNMH (Réseau National Musique et Handicap) et T'Cap.

- **Accueil de structures et d'associations**

La Soufflerie accueille régulièrement des structures prenant en charge des personnes en situation de handicap ou des publics empêchés, lors de spectacles et concerts ainsi que des personnes en situation de handicap venant individuellement.

Exemples de structures et associations accueillies en 2023 lors de représentations

- L'association Libersensi
- La CLISSAA (Culture, Loisirs, Insertion Sociale, Sport pour Aveugles et Amblyopes)
- OREA
- L'IPEAP Parc de la Blordière (Institut pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés)
- L'hôpital de jour du bas Landreau de Rezé
- L'espace de ressources et d'information de l'hôpital du Confluent

## **8.5. L'ARPEJ**

Association rezéenne pour l'enfance et la jeunesse, l'ARPEJ accueille tout au long de l'année, des enfants et des jeunes porteurs de handicap.

L'association est signataire de la charte de déontologie d'accueil des enfants et des animateurs en situation d'handicap en structures de loisirs et vacances non spécialisées.

A ce titre, elle est garante d'un accueil de qualité : dialogue avec les familles, aménagements spécifiques dans nos centres de loisirs, accompagnement individualisé des enfants par des animateurs dédiés.

### **8.5.1. Les actions menées**

#### **8.5.1.1. L'équipe**

Depuis un an, existe une équipe d'animateurs spécialisés dans l'inclusion, composée de sept salariés en CDI. Cette stabilité favorise une connaissance approfondie des situations, des équipes et des lieux où ils interviennent. Bien que rattachés à une structure spécifique le mercredi, ces animateurs se déplacent selon les besoins, notamment pendant les vacances scolaires, pour assurer un suivi adapté à certains enfants. Un temps de travail dédié est organisé une fois par mois, pour faciliter le partage des expériences et faire remonter des problématiques et besoins spécifiques.

#### **8.5.1.2. Mise en place d'outils**

Le matériel pédagogique inclusion a été enrichi d'un fonds de livres pour enfants, dans le but de favoriser la sensibilisation au handicap auprès des autres enfants et animatrices, animateurs.

#### **8.5.1.3. Collaboration et partenariat**

L'année 2023 a été marquée par la signature de la convention de partenariat avec la ville de Rezé pour la mise en œuvre d'une stratégie d'accueil inclusif. Cette collaboration renforce les liens entre l'association et la ville, permettant de concrétiser des actions concertées en faveur de l'inclusion.

#### **8.5.1.4. Présence des enfants**

Les accueils de loisirs ont accueilli un total de 44 enfants en situation d'handicap ou ayant des besoins spécifiques (14 filles et 30 garçons). Parmi eux, 34 enfants ont bénéficié d'un accompagnement individuel pour assurer leur participation optimale aux activités proposées.

Sur les 44 enfants accueillis, 37 bénéficiaient de l'AAEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé), soulignant ses besoins spécifiques. Au cours de l'année 2023, l'ARPEJ a été confronté à 18 nouvelles situations, parmi lesquelles 14 nécessitaient un accompagnement particulier.

Parmi ces nouvelles situations, 7 ont été orientées par l'assistance sociale du centre hospitalier l'Île à Hélice, 3 situations ont été dirigées par des professionnels d'institutions, 5 enfants sont arrivés par le biais de connaissances du dispositif. Enfin, 3 situations ont été découvertes par les propres accueils de loisirs.

### 8.5.2. Enfants accueillis sur l'année 2023

- 3 enfants avec polyhandicap (2 en 2022)
  - 1 enfant avec handicap sensoriel (2 en 2022)
  - 1 enfant avec handicap physique (2 en 2022)
  - 5 enfants avec maladies invalidantes (4 en 2022)
  - 6 enfants avec des troubles du comportement sans reconnaissance MDPH (8 en 2022)
  - 28 enfants avec des troubles du spectre autistique avec l'AAEH (18 en 2022)
- 
- Avec l'AAEH : 37
    - 11 enfants non accompagnés
    - 26 enfants accompagnés
  - Sans l'AAEH
    - 7 enfants accompagnés

L'ARPEJ constate une hausse importante d'enfants accompagnés avec AEEH sur l'année 2023. Les enfants sans AEEH et non accompagnés sont souvent des très jeunes enfants dont les diagnostics non pas encore été effectués.

Pour rappel, depuis 2022, la politique d'accompagnement des enfants porteurs d'un handicap a évolué. Les enfants non AEEH et/ou ayant des besoins spécifiques n'ont plus la possibilité d'être accompagnés individuellement. Dorénavant, ils sont pris en charge par l'ensemble de l'équipe avec un salarié recruté en renfort, contrairement aux enfants ayant une AEEH, qui eux, ont la possibilité d'un accompagnement personnalisé avec un professionnel dédié.

#### 8.5.2.1. Accueil des enfants dans les structures

Fréquentations :

- **Mercredis** : 447 (+ 65 par rapport à 2022) journées de présence, ces enfants sont dans les écoles à proximités de leur lieu d'habitation :
  - Praud : 1 enfant de 7 ans accompagné avec AEEH
  - Ragon : 2 enfants de 4 ans accompagnés avec AEEH
  - Houssais : 1 enfant de 3 ans accompagné sans AEEH
  - Chêne Gala : 1 enfant de 7 ans AEEH accompagné
  - Château : 7 enfants
    - 1 enfant de 9 ans accompagné sans AEEH
    - 2 enfants de 8 ans accompagnés AEEH
    - 1 enfant de 7 ans accompagné AEEH
    - 1 enfant de 6 ans accompagné AEEH
    - 1 enfant de 5 ans accompagné AEEH

- Salengro : 2 enfants de 10 ans accompagnés avec AEEH
  - Jean Jaurès : 1 enfant accompagné sans AEEH
- **Vacances d'été** : 420 journées de présence (+158 par rapport à 2022).
- **Petites vacances scolaires** : 420 journées de présence (+215).
- **Séjour** : 3 enfants sont partis au moins sur des mini-séjours d'une nuit ou deux nuits.

Pour rappel, la répartition par structure l'été et les vacances scolaire n'est pas un élément clé à prendre en compte. Depuis 2 ans, les familles peuvent choisir leur structure et changer plusieurs fois dans l'année. De plus, certaines structures sont fermées à certains moments de l'année (travaux, rassemblement autour d'une ou de plusieurs structures en fonction des vacances et des taux de fréquentation).

## 8.6. Service Accompagnement des Transitions/ Maison du Développement Durable

Le Service Accompagnement des Transitions s'applique à intégrer l'ensemble des 17 Objectifs de Développement Durables à l'ensemble des projets qu'il porte ou accompagne. La préoccupation de rendre les espaces publics rezéens et projets de la ville de Rezé plus inclusifs s'illustre au quotidien.

- **Le temps fort « En roue libre »**, construit en collaboration avec de nombreux partenaires, a permis aux jeunes adultes en situation de handicap du foyer de l'Arifts, accompagnés de leurs éducateurs, d'organiser un atelier de sensibilisation : ils ont déployé et animé, tout au long de la journée, un parcours visant à mettre les valides en situation de handicap et les faire évoluer dans environnement matérialisant le domaine public. Un large public en situation de handicap y assistait, de nombreuses personnes valides s'y sont essayé.
- Dans le cadre du projet **Cours Nature Egalitaire et Inclusive** et de la réhabilitation cet été de la cour élémentaire de Pauline Roland, une collaboration étroite avec la commission accessibilité a été initiée afin que l'expertise des membres de cette commission soit intégrée et enrichisse le projet. Présentation et échange sur le projet, visite de terrain et temps d'échanges, améliorations apportées sur site... Ce travail conjoint a permis de réaliser un espace dans lequel l'accès à la nature est facilité pour toutes et tous et l'ensemble des jeux et dispositifs sont accessibles aux enfants différents. Cette collaboration doit se poursuivre dans le cadre du projet de l'école Ragon qui vient de se lancer.
- Les différents dispositifs de **jardin** accompagnés par la ville de Rezé : jardins collectifs, jardins individuels ou le dispositif solidaire Boud'jardin, accueillent de nombreux jardiniers rezéens porteurs de handicap. A chaque fois l'accompagnement est adapté à la personne et la solution proposée inclusive pour permettre à tous de profiter des bienfaits du jardinage et des espaces verts de la commune.

## 8.7. Les Centres Socioculturels

### 8.7.1. CSC Jaunais et Blordière

Dans le cadre de la sensibilisation au handicap et à l'inclusion, le CSC Jaunais Blordière, a mis en œuvre plusieurs actions, en partenariat avec l'APAJH 44 :

- Présentation du site sud de l'APAJH et des services par l'équipe de direction et présentation des axes du partenariat lors de l'Assemblée Générale du CSC
- Exposition de l'œuvre réalisée dans le cadre d'Handiclap dans le hall du CSC, pendant tout le mois de juin 2023
- Participation de deux animatrices du CSC à un atelier du SAMSAH – pôle polyhandicap adulte, pour faire connaissance avec l'équipe et les personnes accompagnées
- Participation d'adultes du SAMSAH à plusieurs ateliers intergénérationnels, pendant les petites et grandes vacances (Street art à La noëlle, cuisine au Chemin Bleu)
- Sortie commune sur le site du Hellfest avec des adultes accompagnés par le SAMSAH
- Relais de communication via notre newsletter de certaines actions dont dernièrement la plateforme Respir'aidants
- Réflexion sur l'accueil d'ateliers pour les personnes aidantes (gym adaptée/stretching postural...)
- Accueil de plusieurs enfants polyhandicapés de la structure, pour la visite de l'exposition de printemps (« Sous mes pieds », avec l'illustratrice Emmanuelle Houssais)

En dehors de ce partenariat, le CSC a proposé un atelier parents-enfants de sensibilisation à la LSF, un samedi matin dans le cadre des « P'tits Mômes ».

### 8.7.2. CSC Loire et Seil

En mars 2023, le CSC Loire et Seil a thématiqué la « p'tite quinzaine parentalité » autour des « singularités » et certains ateliers étaient axés autour du handicap :

- Défis en famille « **Vis ma différence** » : pour permettre de découvrir différentes épreuves de la vie quotidienne, en se mettant dans la peau d'une personne en situation de handicap (malvoyant, dyslexique, sourd...) ; animation par les bénévoles de la p'tite quinzaine parentalité.
- **Jeux vidéo / manette adaptée** avec la médiathèque
- **Numérique et handicap** : présentation d'objets créés par les jeunes du « RDV des ados » du CSC, pour les personnes en situation de handicap. En partenariat avec l'APAJH et les petits débrouillards.
- L'atelier « **Yoga adapté** » : découverte du yoga adapté par le biais du jeu et de postures ; animé par Training family.

Dans le cadre des actions jeunesse et accompagnement à la scolarité, le CSC accueille 3 jeunes en situation d'handicap mental, avec une attention à utiliser des techniques d'animations inclusives, ou à avoir une attention particulière afin que tous et toutes puissent participer à l'animation.

### 8.7.3. CSC Ragon

- Soirée parentalité accompagnée par une personne qui signe, en partenariat avec l'association AIMELSF
- Accueil du public à mobilité réduite sur notre action échanges et paroles (apprentissage du français)
- Partenariat avec ADT (aide à domicile pour tous) pour accueillir des personnes ayant un handicap visuel
- Mise à disposition de locaux pour l'association AIMELSF
- Accueil et mise à disposition de locaux et de salles pour l'ADAPEI

## 9. Le sport

La ville de Rezé compte près de 80 associations sportives, offrant quarante-deux pratiques sportives différentes à ses habitantes et habitants. Qu'ils soient adeptes de sport collectif, de raquettes mais aussi de combat ou d'expression corporelle, toutes les catégories sont représentées.

Les clubs sportifs rezéens, ayant des créneaux hebdomadaires en 2023.2024, répertoriés sur [www.handiguide.sports.gouv.fr](http://www.handiguide.sports.gouv.fr) à Rezé sont :

- Voir avec les mains
- ALHCC Chêne Creux (nouveau)
- Rezé Echec

D'autres clubs référencés à Nantes, comme le rugby XIII fauteuil ou Cécifoot FC Nantes, sont en lien avec la ville pour divers projets ponctuels.



The screenshot shows the Handiguide des sports website interface. At the top, there's a navigation bar with 'Accueil', 'Rechercher une structure', 'Aide', 'Inscrire une structure', and 'COMPTE STRUCTURE'. Below this is a search bar with '3 opportunités trouvées pour pratiquer du parasport' and a '2 KM' radius indicator. The main content area is titled '3 opportunités trouvées pour pratiquer du parasport' and includes a 'FILTRE VOTRE RECHERCHE' section with filters for 'ACTIVITÉ(S) SPORTIVE(S)', 'Organisation de la pratique', and 'Type de déficience ou handicap'. Three search results are displayed:

- voir avec les mains** (GOALBALL / TORBALL): 1 kilomètre. Description: L'association intervient dans 2 pole activités, le sport et la sensibilisation sur l'handicap visuel. Le sport le Torball et le Goalball se sont des sport d'équipe se jouant les yeux...
- Amicale Laïque Houssais Chêne Creux (ALHCC)** (MULTISPORTS): 1,01 kilomètre. Description: L'ALHCC est une Association créée en 1959 (loi 1091). Elle offre diverses activités sportives, culturelles et de loisirs. Avec l'aide de la ville et de l'OMS de Rezé, la volonté...
- Rezé échecs** (ECHECS): 1,64 kilomètre. Description: Permettre au plus grand nombre d'individus d'avoir accès au jeu d'échecs. Pour cela le club a fait une priorité de l'initiation aux échecs et de l'animation à l'intérieur mais...

Pour rappel, le HandiGuide des sports, créé en 2006 à l'initiative du ministère des Sports, est un annuaire interactif des structures sportives qui déclarent accueillir ou avoir la capacité d'accueillir des pratiquants sportifs en situation de handicap. Il permet de porter à la connaissance des personnes handicapées l'offre de pratique sportive qui leur est dédiée en fonction des possibilités d'accueil dans l'environnement sportif à proximité de leur lieu de résidence.

## 9.1. Créneaux mis à disposition

Les demandes d'équipements sportifs de la Ville à destination de personnes en situation de handicap sont :

### 9.1.1. Les équipements intérieurs

**Voir avec les mains** : 4h à la Halle de la Trocardière, dont 2h sont consacrés pour le Torball féminin, le samedi de 11h30 à 13h30 (nouveau) et 2h pour le goalball (le mardi de 18h à 20h. C'est une dizaine d'adhérents récurrents et 5 ponctuels. Le créneau du mercredi soir a été déplacé au samedi pour permettre d'avoir plus de licenciés disponibles et pour bénéficier de créneaux supplémentaires avec les samedis après-midi (organisation de « rencontres amicales » avec d'autres clubs ligériens). Ceux-ci sont programmés en fonction des disponibilités restantes à la suite des réunions de la planification des compétitions de la commission des salles de l'OMS avec les autres clubs rezéens.

Le 10 juin 2023 a eu lieu la dernière journée du championnat de France de D3 de Torball, à Rezé, organisée notamment par l'association Voir avec les mains.



Travail de réflexion avec l'association :

**Juillet 2023** : mise en place de repères au sol sur le sol de la salle Haute pour faciliter l'installation de leurs matériels sportifs



Il reste toujours la problématique des 2 buts de 7 mètres à ranger au sein de la Halle de la Trocardière.

➤ **L'école de Sport Adapté** : 3h (Salle haute à la Halle de la Trocardière)

L'ALHCC a créé une section multisports en sport adapté en 2020, afin d'accueillir des jeunes à besoin particulier. L'activité est animée et encadrée par des éducateurs diplômés spécialisés en sport adapté. Les enfants pratiquent différents sports sur l'année, à raison de 4 à 5 séances par sport.

La pratique est proposée à leur rythme, de manière ludique sans aucun esprit de compétition.

Créneaux : le mercredi de 14h à 15h30 et le samedi de 10h à 11h30.

Bénéficiaires : 2 groupes de 8 enfants de 7 à 14 ans.

La communication est faite en priorité auprès des enfants des classes Ulis de Rezé et des environs.

Le financement est assuré par la campagne PSF auprès de la FFSA (2500€ obtenus).

➤ **L'hôpital Bas Landreau** : le public (groupe de 10 à 15 personnes) est pris en charge pour des pathologies en Santé Mentale. Les activités pratiquées sont d'ordre thérapeutique - multisport, principalement du basket et elles se font le mercredi de 10h à 12h, au gymnase Château Nord. C'est une activité thérapeutique encadrée par des soignants de l'hôpital pour un groupe de 10 à 15 personnes.

Le CH Daumezon demande des créneaux supplémentaires, ne pouvant être attribués, faute de disponibilités en journée (présence des scolaires).

➤ **ESAT du Landas** : Pas d'utilisation en 2023.

➤ **ADAPEI 44** (association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales) :

Salle Léon Blum – utilisation tous les lundis - 1h30/semaine hors vacances + 1 journée à chaque période vacances scolaires.

- **ASBR Badminton** : non reconduction du créneau le samedi matin (9h-10h30), pour du para-badminton, faute de personnes participants et de communication faite de la pat du club.
- **Rezé Tennis Club** : poursuite de la section « sport santé » au sein du club (mise en œuvre en mars 2022) C'est une pratique du tennis encadrée et adaptée à un public atteint de vieillissement ou de pathologies chroniques.  
Depuis son lancement, 45 séances à la carte du tennis santé ont été organisées tous les lundis entre 15h et 17h.

L'association a accueilli le championnat régional de para-tennis adapté le samedi 6 mai à la halle de tennis.



- **ASBR Judo** : créneaux « pratique pour tous en famille »
- **Académie de Billard et palet club rezéen** : licencié(e)s en situation de handicap au sein du club.
- **Rezé Basket club** : reconduction du projet baskin (une forme de pratique intégrative du basket : il permet à des personnes valides ou en situation de handicap de pratiquer ensemble). L'association OREA, basée à Nantes, est venue plusieurs fois à Rezé, présenter le Baskin, auprès du club (démonstrations les 5 et 12 juillet de 19h à 21h.)
- **Rez in Roc** : le club REZ'IN et ROC a organisé en partenariat avec l'association nantaise CLISSAA, une animation pour des personnes malvoyantes. Six membres de l'association CLISSAA ont été encadrés par 4 animateurs bénévoles du club. (3 juin de 14h à 17h, salle du port au Blé).

- **Rezé Rugby XIII** : démarrage d'un travail en 2023 pour la mise en place de séances sport santé sur 10 séances pour l'année 2024 (lancement le 8 janvier 2024).

## Sport

● **Lundi 8 janvier 10h30 et lundi 15 janvier 10h30**

Halle de la Trocardière

### Rugby version seniors

Qui a dit que les seniors étaient trop vieux pour jouer au rugby ? Certainement pas l'association Rezé Rugby XIII qui propose aux plus de 60 ans de pratiquer le « Silver XIII », un dérivé du rugby adapté aux seniors.

En plus d'améliorer l'équilibre et de prévenir les chutes, l'activité est aussi un bon moyen de lutter contre l'isolement et de créer du lien social. L'association organise deux séances découvertes les 8 et 15 janvier.

+ **Gratuit**



Pas d'initiation - découverte du rugby fauteuil en 2023.

- **Natation handisport** : Poursuite de l'école de natation handisport, créée en septembre 2021, par l'équipe pédagogique MNS/ ETAPS.  
Organisation : 2 cycles (sur 2 semestres) avec 10 places proposées pour chaque cycle, séance le mercredi après-midi de 15h à 15h45.

Au-delà de l'école de natation handisport proposée, l'équipe de la piscine Victor Jara accueille les publics en situation de handicap, sur un créneau de baignade libre chaque lundi midi (sur présentation d'une carte d'invalidité et/ou prescription médicale).

## 9.1.2. Les équipements extérieurs

- **ESAT du Landas** : la journée sportive multisport « Découverte du sport », programmée le 30 juin 2023 a été annulée, du fait d'une très faible mobilisation des clubs sportifs pour faire vivre et animer cette journée. Cette animation s'inscrit dans une démarche de l'établissement de promouvoir la pratique du sport, pour les 150 personnes en situation de handicap accueillies à l'ESAT du Landas de Rezé. Le principe est de proposer 10 à 15 activités pendant 20 à 30 minutes par activité pour les faire découvrir à l'ensemble des usagers et usagères de l'ESAT du Landas. L'objectif final est de favoriser l'insertion par le sport et permettre aux personnes travaillant au sein de l'ESAT de s'inscrire plus facilement aux activités des clubs sportifs de Rezé.
- **FC Rezé et l'ESAT du Landas** : depuis 2022, le FC Rezé a mis en place avec le soutien du psychomotricien de l'établissement, une section sport adaptée qui permet à des jeunes de l'ESAT, la pratique du football. Le projet se poursuit en 2023, mobilisant une vingtaine de personnes de l'établissement, sur les créneaux du jeudi (15h-16h30), sur le synthétique de la Trocardière.

## L'Esat les Ateliers du Landas vise l'intégration par le foot

L'Établissement et service d'aide par le travail (Esat), les Ateliers du Landas, emploie et accompagne 130 travailleurs handicapés dans différents métiers. Dans un souci d'inclusion, l'Esat vient de nouer un partenariat avec le Football-club de Rezé.

Chaque semaine, tous les mardis, une quinzaine d'employés de la structure médico-sociale de l'Adapei44, foulent la pelouse du stade de la Trocardière pour s'adonner aux joies du football. L'encadrement technique est assuré par Houd Ahamed et Antoine Noël, deux éducateurs du FC Rezé.

### « S'intégrer dans la vie du club »

« L'idée nous est venue lors d'un tournoi inter-Esat, organisé il y a trois ans, avec l'aide d'encadrants du club. Nous avons souhaité aller plus loin, explique Vincent Lacote, psychomotricien aux Ateliers du Landas. L'objectif est de créer du lien en s'intégrant dans la vie du club, aussi bien lors d'animations que sur le terrain en pratiquant avec des personnes valides. Avec une trentaine d'inscrits, nous en avons plus que pour d'autres activités. Le ressenti



Les mardis, une quinzaine d'employés de la structure médico-sociale de l'Adapei44 foulent la pelouse du stade de la Trocardière.

PHOTO: OUEST-FRANCE

est bon, c'est une manière très efficace de les inclure dans une pratique avec tout le monde. Mais il faut y aller par paliers, les participants ont besoin de temps. »

Houd Ahamed, en formation Bejeps (brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport), a choisi cette activité dans le cadre de sa formation : « J'ai eu envie de m'intéresser à ce public. Je veux leur donner du plaisir par le sport et

créer du lien social, les faire progresser dans l'idée de les intégrer au sein du club, peut-être dans une équipe loisir. Dans cet esprit, nous cherchons une date pour organiser un tournoi en novembre avec les sections football du collège Salvador-Allende et du lycée Jean-Perrin, en mélangeant les joueurs. Par ailleurs, nous sommes en réflexion pour les inscrire dans un championnat de sport adapté. »

Dans le cadre de la quinzaine du foot, en lien avec les jeux olympiques et paralympiques, une action par le FC Rezé, l'Esat du Landas et en lien avec le lycée Jean Perrin, a été réalisée le jeudi 11 mai 2023 de 13h00 à 17h30.

### ➤ Aménagement d'un terrain de pétanque (Jaguère)

À la suite de la demande d'un habitant de Rezé en situation de handicap (fauteuil roulant), exprimant le souhait de pouvoir accéder à un terrain de pétanque, des travaux ont été réalisés par le service des espaces verts.

## 9.2. Création d'un terrain de Cécifoot

Le premier terrain homologué pour la pratique du cécifoot dans le Grand Ouest a été inauguré en décembre 2023. Ce terrain de cécifoot a été aménagé dans l'enceinte du stade Léo Lagrange. Dans cette discipline, qui permet aux personnes déficientes visuelles (malvoyantes et non-voyantes) de pratiquer le football, le ballon est équipé de grelots à l'intérieur, ce qui permet aux joueurs de le situer. Les gardiens de but sont voyants et guident leurs équipiers sur le terrain.

Le FC Nantes cécifoot bénéficie de cet équipement pour ses entraînements. Ce nouveau terrain qui répond aux normes de niveau national, pourra donc accueillir dans de bonnes conditions les équipes du championnat de France.



### 9.3. Autres actions

- **Forum des associations** : mise en lumière des activités handisport, notamment avec l'intervention de l'association Voir avec les mains
- **Action de sensibilisation** : le service prévention de la délinquance et médiation a organisé - en lien avec la direction des sports - une journée autour du handisport et de sports adaptés, en février 2023. Cette animation s'inscrivait plus globalement dans leur action de lutte contre la délinquance à l'encontre des publics vulnérables et de prévention des discriminations auprès du public en situation de handicap. Cette journée s'est déroulée au gymnase des cités Unies, proposant différentes animations et démonstrations (torball, goalball, baskin, tir à l'arc). Plusieurs associations (Voir avec les mains...) ont participé à l'organisation de ce temps fort.



- **Découverte du sport-santé** : en janvier 2023, l'UFOLEP a proposé une matinée de découverte du sport santé, dans les locaux de l'AEPR, pour faire découvrir diverses activités et faciliter l'inscription des personnes intéressées : jeux de raquette, d'adresse, gym douce...sont proposées avec un changement d'activités toutes les 3 semaines. Les animations sont encadrées par des éducateurs formés spécifiquement en sport santé ou en activités physiques adaptées.
- **Zoom sur Evelyne CRETUAL** (Rezé mensuel N°185)

Le magazine municipal Rezé mensuel a mis à l'honneur, dans la rubrique « C'est notre histoire », le portrait d'Evelyne Crétual, sportive rezéenne, qui a gagné deux médailles d'or et une médaille d'argent aux jeux paralympiques de New York (1984) et de Séoul (1988), en tennis de table handisport. Evelyne Crétual a été très active au sein de l'AEPR, où elle participa à la création d'une section de tennis de table handisport et ensuite à l'entraînement des joueurs, joueuses valides ou en situation d'handicap.

<https://www.calameo.com/read/00003877770bcb7837043>

## 10. L'accessibilité aux évènements

### 10.1. Tour de Rezé

Le tour de Rezé pédestre, manifestation annuelle, est traditionnellement programmé fin mars, début avril. Il regroupe environ 2000 participants, en majorité rezéens. C'est une manifestation gratuite qui rassemble des publics très divers par leurs âges et leurs niveaux : enfants, adolescents, jeunes adultes, seniors, familles, marcheurs occasionnels ou confirmés.



L'accent est également mis sur l'accessibilité en offrant un parcours de 6 kms entièrement praticable par les personnes à mobilité réduite ; pouvant cependant nécessiter l'aide d'une personne valide sur quelques rares et brefs passages.

De plus, des plaquettes imprimées en format adapté étaient proposées pour les personnes malvoyantes.

## 10.2. Vœux

La cérémonie des vœux (une seule et non plus une par quartier) était traduite en LSF. Elle a été filmée et est disponible en version sous-titrée sur le site de la ville.

<https://www.reze.fr/actualite/retour-en-images-sur-la-ceremonie-des-voeux-2024/>

## 10.3. Fête nationale

En 2023 (comme en 2022), la fête nationale s'est déroulée sur le site des Mahaudières.

Le site est accessible en voiture et en transport en commun et praticable aux personnes à mobilité réduite. Des places de stationnement à proximité du site étaient réservées pour les personnes à mobilité réduite.



Un stand prévention proposait des casques et bouchons d'oreille.

Une information globale et ciblée auprès de publics spécifiques (boitage quartier) a été réalisée.

Une communication sur des supports adaptés aux personnes malvoyantes a été mise en œuvre (impression grand format).

Les personnes résidentes des EHPAD étaient invitées à assister aux spectacles.

## 10.4. Forum des associations

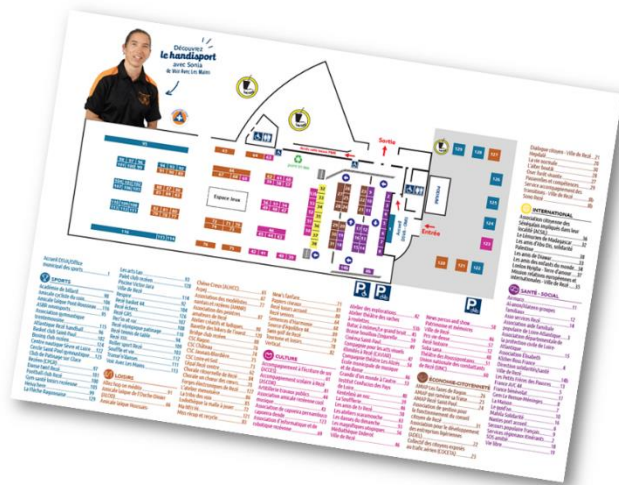
Mise en place d'un accueil et d'un accompagnement en langue des signes.

2 interprètes en LSF se sont relayées (1 le matin, 1 l'après-midi) pour accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Ils pratiquent notamment la langue des signes française, le français signé (langue orale complétée par des signes).

Les accueils étaient échelonnés en fonction des arrivées. L'accompagnement aux stands n'était pas systématique (en fonction des attentes formulées par les personnes accueillies).

Des programmes avec plan du forum ont été édités en "grand format" pour faciliter la lecture des personnes mal voyantes. Le programme était remis aux personnes concernées à l'accueil du forum.

Mise en avant, dans le dépliant du forum, des activités handisports : « Découvrez le handisport avec Sonia, de Voir avec les mains »



## 11. La communication et le dialogue citoyen

### 11.1. Communication écrite

- **Service éditorial**

**Formulation simple, claire, facile à comprendre.** De manière générale, dans le traitement de la rédaction des contenus éditoriaux (Rezé Mensuel et site web), la direction de la communication veille à la vulgarisation des contenus en recourant à l'emploi de termes et de formulations simples, accessibles et en évitant les mots à double sens, les jeux de mots, etc., qui nuiraient à la bonne compréhension de l'information.

Des encadrés « **Facile à lire et à comprendre** » sont présents dans le magazine municipal, le Rézé Mensuel, depuis février 2017 (le premier journal de collectivité de la métropole nantaise à avoir mis en place des Falc). Afin que l'information soit accessible au plus grand nombre, les articles denses présentant l'action publique s'accompagnent toujours de courts textes rédigés en « Facile à lire et à comprendre » (Falc), en collaboration avec l'Esat les ateliers du Landas, accessibles aux personnes ayant notamment des troubles cognitifs mais aussi aux personnes d'origine étrangère maîtrisant mal la langue française. Les textes rédigés en Falc, par le service éditorial, sont systématiquement adressés à un groupe de personnes de l'Esat du Landas qui les lit avant de nous partager ses éventuelles demandes d'aménagement dans la formulation.

Dans le cadre de la réalisation de la **nouvelle maquette du Rezé Mensuel** (premier numéro en janvier 2024), l' élu en charge de l'accessibilité a été associé à la refonte graphique ainsi que les membres de la commission accessibilité (réunion du 21 novembre 2023). L'objectif de cette collaboration était de nous assurer que la nouvelle maquette intégrait bien les exigences graphiques à l'endroit des personnes malvoyantes (le choix de la police, le corps des titres et du corps de l'article, la combinaison de couleurs, le contraste...).

L'accessibilité comme prérequis à la création éditoriale et graphique de la nouvelle formule du Rezé Mensuel, était le défi relevé par l'agence de communication RC2C (Nantes et La Rochelle), choisie par la ville de Rezé, pour travailler sur la nouvelle maquette. Au-delà des résumés FALC, l'agence a intégré de nombreuses contraintes graphiques, pour aller plus loin dans la recherche d'accessibilité : s'interdire par exemple les typographies à empattement, les italiques, certains effets de couleur..., en recherchant une esthétique sobre et efficace.

**Rezé Mensuel accessible en audio et en braille** : le Rezé Mensuel est en version audio (sur reze.fr) et toujours transcrit en braille. 12 exemplaires (dont 8 destinés à des particuliers, 3 à des administrations et 1 à une association) ont été envoyés par courrier. Le coût de l'édition en braille pour les 12 exemplaires sur l'année globale est de 3 900€ par an.

- **Service actions de communication**

Utilisation du logiciel « contrast finder » afin de s'assurer de la lisibilité des textes sur des aplats de couleur. Recherche et évolution des couleurs de fond ou de textes en fonction des préconisations du logiciel. Ratio minimum 4,5

Sélection des typos selon le même principe, typo lisible, sans empattement.

Certaines plaquettes sont agrandies pour les personnes malvoyantes (ex : Tour de Rezé)

Dans ses recommandations, le service actions de communication interroge les actions développées pour l'accessibilité (cibles personnes malvoyantes, personnes allophones...)

L'accessibilité est valorisée également dans les supports de communication dès lors qu'une offre spécifique est mise en place.

## **11.2. Communication numérique**

- Service éditorial

**Site web reze.fr.** Le site web de la Ville de Rezé est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

Poursuite des actions correctives : les nouveaux correctifs apportés en 2023, permettent désormais d'être à 61,9% des critères RGAA respectés (contre 50,79% en 2022). Ce pourcentage correspond

aux 39 critères conformes, 24 critères non conformes, 43 critères non applicables établis lors de l'audit réalisé sur le site reze.fr par la société Temesis en 2020.

A l'instar de ce qui a été mis en place pour le Rezé mensuel, il n'y a plus d'usage de l'italique dans les contenus de reze.fr

Les engagements en termes d'accessibilité numérique pour le site web :

- La montée en compétences des agents du service éditorial, et notamment la webmestre, sur cette question ;
- La conformité aux normes RGAA stipulée sur tous les bons de commandes et/ou marchés pour les développements ;
- Le recettage des développements reçus : des tests d'accessibilité systématiques avant acceptation des développements.

Les **podcasts (RezéVox)** du site web sont relayés sur les réseaux sociaux, sous forme de vidéo, avec sous-titrage. Les **vidéos** du site web sont sous-titrées (elles sont relayées sur les réseaux sociaux).

### 11.3. Dialogue citoyen

Le service dialogue citoyen s'efforce d'organiser de plus en plus les réunions au plus près des publics pour lever les freins liés à la mobilité (sur 118 réunions en 2023, 73 étaient organisées en dehors de la Mairie dans les quartiers). Les salles dans les différents quartiers de Rezé sont préférées lorsque la thématique de la réunion ou du groupe de travail cible un public de quartier.

Une attention particulièrement est apportée aux publics à mobilité réduite en évitant -sauf absence d'alternative – le recours à des salles à l'étage sans ascenseur.

Concernant l'adaptation des supports, des solutions sont déployées pour tenter de s'adapter au mieux aux handicaps de certains participants (usage de visuels plutôt que d'écrits pour des personnes peu à l'aise en lecture ou allophones, impressions grand format pour des publics malvoyants...)

Des solutions de transports sont enfin proposées aux personnes pouvant être en difficulté par exemple pour rentrer à pied de nuit (transport en véhicule Mairie par les agents du service, création de dynamiques entre participants pour initier du covoiturage...)

La traduction de langue des signes des réunions publiques de quartier est proposée sur demande. Aucune demande n'a été recensé en 2023.

## Conclusion

Tout comme celles et ceux qui liront ce rapport, je suis toujours surpris (dans le bon sens) par le nombre de pages qui le constitue. Au-delà, de la quantité, c'est la qualité des actions décrites qui y est remarquable. En effet, qu'il s'agisse d'un coup de main (présences bénévoles) ou bien d'un chantier de grande envergure (création d'un terrain de cécifoot unique dans le Grand Ouest), la ville de Rezé est riche de petites comme de grandes initiatives qui font son quotidien.

À l'image du terrain de cécifoot qui est aujourd'hui accessible à tous les publics (valides ou non), le document que vous venez de lire témoigne de la volonté des équipes de la Ville, de ses élus, de ses élus et de ses services à inscrire la prise en compte de la diversité comme marqueur politique de ce mandat. L'accessibilité n'est pas un gros mot politique ou un terme à la mode, mais bien une forme de normalité :

- Parce que c'est normal d'aller à l'école même si on ne parle la même langue que ses camarades de classe ;
- Parce que c'est normal de pouvoir consulter le menu de la cantine sur son téléphone si on ne peut pas le lire sur du papier (et c'est tout aussi normal de lire sur du papier si on n'a pas de téléphone portable) ;
- Parce que c'est normal qu'une agente ou agent de la ville puisse m'aider à remplir ce formulaire en ligne qui me semble si compliqué à renseigner ;
- Parce que c'est normal aussi que l'on puisse m'accompagner dans le bassin de la piscine puisque je n'ai jamais eu la possibilité d'apprendre à nager.

Aujourd'hui, c'est donc la somme de ces « normal » qui fait notre richesse et notre singularité. Bien sûr, tout n'est pas parfait mais les mentalités évoluent dans le bon sens lorsqu'il s'agit par exemple de solliciter l'avis des membres de la commission accessibilité de la Ville pour ne pas se suffire des normes en interrogeant les usages dans leur diversité. De la même manière et comme vous pourrez le constater dans ce rapport, outre les actions externes en direction des citoyennes et des citoyens de Rezé, de nombreuses initiatives internes de formation (notamment) permettent aux services de la Ville de changer et de faire changer nos regards sur nos différences.

L'équipe municipale compte ainsi sur vous toutes et sur vous tous, citoyennes et citoyens de Rezé, membres d'une association ou adeptes du périscolaire pour parfaire nos bons réflexes, pour faire en sorte que notre quotidien (en situation de handicap ou non) soit plus citoyen, plus égalitaire, plus rezéen.

## Glossaire

A.A.H : Allocation aux Adultes Handicapés

Ad'Ap : Agenda d'Accessibilité Programmée

A.D.A.P.E.I. : Association départementale des parents et des amis des personnes handicapées mentales

A.E.E.H : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

A.E.S.H : Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap

A.E.P.R : sigle pour anciens élèves de Pont-Rousseau, nommée depuis amicale laïque de Pont-Rousseau

A.P.A.J.H : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

A.P.F : Association des Paralysés de France

A.R.D.D.S : Association de Réadaptation et Défense des Devenus Sourds

ARPEJ : Association pour la Réalisation d'activités éducatives, sociales et de loisirs Pour l'Enfance et la Jeunesse de Rezé.

ASPTT : Association Sportive des Postes, Télégraphes et Téléphones

ATSEM : Agent Territorial spécialisé des Ecoles Maternelles

BCD : Bibliothèque Centre Documentaire

BOE : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

BOETH : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi DES Travailleurs Handicapés

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

C.A.M.S.P. : Centre de l'Action Médico-Sociale Précoce

C.A.R.E CHU : Center Ambulatoire de Rétablissement Centre Hospitalier Universitaire

C.C.A.S : Centre Communal d'Actions Sociales

CCAPH : Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées

CD : Compact Disc

CÉMÉA : Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

CNL : Centre National du Livre

CoVid-19 : Corona Virus disease (maladie en anglais) de 2019

CSC : Centre Socio-Culturel

DYS : Troubles DYS ou troubles spécifiques du langage et des apprentissages

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EMMD : École Municipale de Musique et de Danse

E.S.A.T : Établissement ou Service d'Aide pour le Travail

E.R.P. : Établissement Recevant du Public

ETAPS : Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

FALC : Facile A Lire et à Comprendre

FFSA : Fédération Française du Sport Automobile

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FLE : Français Langue Étrangère

IME : Institut Médico Éducatif

INSEE : Institut Nationale de la Statistique et des Études Économiques

IPEAP : Institut Pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

L.S.F : Langue des Signes Française

MDD : Maison de Développement Durable

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MNS : Maitre-Nageur Sauveteur

NM : Nantes Métropole

PMR : Personne à Mobilité Réduite

P.R.E. : Programme de Réussite Éducative

PSF : Projet Sportif Fédéral

RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SDA : Schéma Directeur d'Accessibilité

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et Soins A Domicile

SRI : Services Régionaux Itinérants

TAN : Transports en commun de l'Agglomération Nantaise

TDAH : Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

UDCCAS : Union Départementale des Centres Communaux d'Actions Sociales

U.L.I.S : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire